



COUPE-HERBE EXCELION E LH

Notice d'Instructions

53_185855-A
04/2025

**LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE
L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION**

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	6
2. SÉCURITÉ	7
2.1. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL ÉLECTRIQUE	7
2.1.1. SÉCURITÉ DE LA ZONE DE TRAVAIL	7
2.1.2. SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	7
2.1.3. SÉCURITÉ DES PERSONNES	7
2.1.4. UTILISATION ET ENTRETIEN DE L'OUTIL ÉLECTRIQUE	8
2.1.5. UTILISATION DES OUTILS FONCTIONNANT SUR BATTERIES ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI	8
2.1.6. ENTRETIEN	9
2.2. MISE EN GARDE DE SÉCURITÉ RELATIVES AU COUPE-HERBES, À LA DÉBROUSSAILLEUSE ET À LA DÉBROUSSAILLEUSE À LAME DE SCIE	9
2.3. UTILISATION DE L'APPAREIL PAR DES ENFANTS ET PAR DES PERSONNES AYANT DES CAPACITÉS RÉDUITES	10
2.4. PRATIQUES D'UTILISATION SÛRES	10
2.4.1. FORMATION	10
2.4.2. PRÉPARATION	10
2.4.3. FONCTIONNEMENT	11
2.4.4. ENTRETIEN ET STOCKAGE	11
2.5. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ RELATIVES À LA COUPE-HERBE EXCELION E LH	11
2.6. GESTION DU RECYCLAGE ET VALORISATION DES DÉCHETS DE VOTRE OUTIL	12
2.7. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DE LA BATTERIE	12
2.8. SIGNAUX DE SÉCURITÉ	13
2.9. ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE	14
3. DESCRIPTIFS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	15
3.1. DESCRIPTIF DE L'OUTIL	15
3.2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	16
3.2.1. CARACTÉRISTIQUES DE L'OUTIL	16
3.2.2. CARACTÉRISTIQUES DE LA TÊTE DE COUPE FOURNIE	16
3.2.3. VALEURS DE VIBRATIONS ET D'ÉMISSIONS DE BRUIT	16
4. MISE EN SERVICE	17
4.1. CONTENU DE L'EMBALLAGE	17
4.2. MONTAGE/DÉMONTAGE DES CAPOTS D'ADAPTATION POUR LES BATTERIES	17
4.2.1. MONTAGE DU CAPOT D'ADAPTATION POUR LA BATTERIE 400 E	17
4.2.2. DÉMONTAGE DU CAPOT D'ADAPTATION POUR LA BATTERIE 400 E	18
4.3. MONTAGE/DÉMONTAGE DE LA POIGNÉE RONDE SUR LA COUPE-HERBE	18
4.3.1. MONTAGE DE LA POIGNÉE RONDE	18
4.3.2. DÉMONTAGE DE LA POIGNÉE RONDE	19
4.4. MONTAGE/DÉMONTAGE DU CARTER DE SÉCURITÉ	19
4.4.1. MONTAGE DU CARTER DE SÉCURITÉ DE SÉRIE	19
4.4.2. DÉMONTAGE DU CARTER DE SÉCURITÉ DE SÉRIE	20
4.5. MONTAGE ET DÉMONTAGE DE LA TAP CUT 3	20

4.5.1. MONTAGE DE LA TAP CUT 3 SUR L'OUTIL	20
4.5.2. MISE EN PLACE D'UN FIL DE COUPE	21
4.5.3. DÉMONTAGE DE LA TAP CUT 3 DE L'OUTIL	22
4.6. CONNEXION DES BATTERIES E À L'OUTIL	23
4.7. DÉCONNEXION DE LA BATTERIE E À L'OUTIL	24
4.8. RÉGLAGE DE LA POSITION DE TRAVAIL	24
4.8.1. INSTALLATION ET RÉGLAGE DE LA SANGLE DE PORTAGE	24
4.8.2. RETRAIT DE LA SANGLE DE PORTAGE	26
5. UTILISATION	26
5.1. ALLUMAGE DE L'OUTIL	27
5.2. DÉVERROUILLAGE ET DÉMARRAGE DE L'OUTIL	27
5.3. ARRÊT DE L'OUTIL	28
5.4. SÉLECTION DE LA VITESSE DE TRAVAIL	28
5.5. CONSEILS D'UTILISATION ET TECHNIQUES DE TRAVAIL	29
5.5.1. CONSEILS POUR OPTIMISER LA BATTERIE	29
5.5.2. CONSEILS D'UTILISATION ET TECHNIQUES DE FAUCHAGE	29
6. ENTRETIEN	32
6.1. CONSEILS POUR L'ENTRETIEN	32
6.2. TABLEAU D'ENTRETIEN	32
6.3. VÉRIFICATION	32
6.3.1. RÉVISION ANNUELLE	32
6.3.2. VÉRIFICATION VISUELLE DE L'ÉTAT GÉNÉRAL DE L'OUTIL	33
6.3.3. VÉRIFICATION DES GÂCHETTES	33
6.4. NETTOYAGE	33
6.4.1. NETTOYAGE DE L'OUTIL	33
6.4.2. NETTOYAGE DE LA TAP CUT 3	34
6.5. GRAISSAGE	35
6.5.1. GRAISSAGE DU RENVOI D'ANGLE	35
6.5.2. GRAISSAGE DU RÉDUCTEUR MOTEUR	35
7. INCIDENTS ET DÉPANNAGE	36
8. REMISAGE ET TRANSPORT	38
8.1. TRANSPORT DE L'OUTIL	38
8.2. STOCKAGE TEMPORAIRE	38
8.3. REMISAGE DE L'OUTIL	38
9. ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES	39
9.1. ACCESSOIRES INCLUS	39
9.2. ACCESSOIRES EN OPTION	39
9.3. FILS TAP CUT	40
10. LES GARANTIES	40
10.1. GARANTIES GÉNÉRALES	40
10.1.1. GARANTIE LÉGALE	40
10.1.2. GARANTIE COMMERCIALE PELLENC	41

10.1.3. SERVICE APRÈS-VENTE PAYANT	42
--	----

11. DÉCLARATIONS DE CONFORMITÉ	43
---	-----------

11.1. DÉCLARATION C€ DE CONFORMITÉ : EXCELION E LH	43
--	----

1. INTRODUCTION

Cher(e) client(e),

Nous vous remercions pour l'achat de votre Coupe-herbe Excelion E LH . Correctement utilisé et entretenu, ce matériel vous procurera des années de satisfaction.



Avertissement

Conformément aux lois sur la responsabilité relative aux produits, nous ne sommes pas responsables des dommages causés par notre produit s'il comprend un accessoire qui n'est pas du fabricant ou qui n'est pas approuvé par le fabricant. L'utilisation de tout autre accessoire peut augmenter les risques de blessures.



Avertissement

Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confiez celui-ci à votre revendeur ou à défaut dans un centre service agréé pour que son traitement soit effectué.



Prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans votre pays en matière de protection de l'environnement liée à votre activité.



Avertissement

Il est impératif que vous preniez connaissance de LA TOTALITÉ de ce guide de l'utilisateur avant d'utiliser l'outil ou de procéder à des opérations d'entretien. Conformez-vous scrupuleusement aux instructions et illustrations présentes dans ce document.

Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : NOTE, IMPORTANT, ATTENTION et AVERTISSEMENT.

Les indications identifiées par "NOTE" indiquent des informations complémentaires.

Les indications identifiées par "IMPORTANT" préviennent l'utilisateur d'un risque potentiel pour le matériel.

Les indications identifiées par "ATTENTION" indiquent une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, est susceptible de provoquer des blessures légères.

Les indications identifiées par "AVERTISSEMENT" indiquent une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, provoque la mort ou des blessures graves.

La mise en garde  indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à 2.8. Signaux de sécurité, page 13 pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite de la société PELLENC. Les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELLENC se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu'elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d'un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l'outil et doit l'accompagner en cas de cession.

2. SÉCURITÉ

- La Coupe-herbe Excelion E LH est un outil professionnel dont l'usage est réservé exclusivement au nettoyage des espaces verts (herbes, herbes denses, herbes ligneuses, ronces et petits arbustes).
- La société PELLENC décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués à la suite d'un usage impropre et différent de celui qui a été prévu.
- La société PELLENC décline également toute responsabilité en cas de dommages engendrés par l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'étant pas d'origine.

2.1. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL ÉLECTRIQUE



Avertissement

Lire tous les avertissements de sécurité, les instructions, les illustrations et les spécifications fournis avec cet outil électrique. *Ne pas suivre les instructions énumérées ci-dessous peut provoquer un choc électrique, un incendie et/ou une blessure sérieuse.*

Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

Le terme "outil électrique" dans les avertissements fait référence à votre outil électrique alimenté par le secteur (avec cordon d'alimentation) ou votre outil électrique fonctionnant sur batterie (sans cordon d'alimentation).

2.1.1. SÉCURITÉ DE LA ZONE DE TRAVAIL

- Maintenir la zone de travail propre et bien éclairée.** *Les espaces encombrés ou sombres sont propices aux accidents.*
- Ne pas faire fonctionner les outils électriques en atmosphère explosive, par exemple en présence de liquides inflammables, de gaz ou de poussières.** *Les outils électriques produisent des étincelles qui peuvent enflammer les poussières ou les fumées.*
- Maintenir les enfants et les personnes présentes à l'écart pendant l'utilisation de l'outil électrique.** *Les distractions peuvent vous faire perdre le contrôle de l'outil.*

2.1.2. SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

- Il faut que les fiches de l'outil électrique soient adaptées au socle. Ne jamais modifier la fiche de quelque façon que ce soit. Ne pas utiliser d'adaptateurs avec des outils électriques à branchement de terre.** *Des fiches non modifiées et des socles adaptés réduisent le risque de choc électrique.*
- Éviter tout contact du corps avec des surfaces reliées à la terre telles que les tuyaux, les radiateurs, les cuisinières et les réfrigérateurs.** *Il existe un risque accru de choc électrique si votre corps est relié à la terre.*
- Ne pas exposer les outils électriques à la pluie ou à des conditions humides.** *La pénétration d'eau à l'intérieur d'un outil électrique augmente le risque de choc électrique.*
- Ne pas maltraiter le cordon. Ne jamais utiliser le cordon pour porter, tirer ou débrancher l'outil électrique. Maintenir le cordon à l'écart de la chaleur, du lubrifiant, des arêtes vives ou des parties en mouvement.** *Des cordons endommagés ou emmêlés augmentent le risque de choc électrique.*
- Lorsqu'on utilise un outil électrique à l'extérieur, utiliser un prolongateur adapté à l'utilisation extérieure.** *L'utilisation d'un cordon adapté à l'utilisation extérieure réduit le risque de choc électrique.*
- Si l'usage d'un outil électrique dans un emplacement humide est inévitable, utiliser une alimentation protégée par un dispositif à courant différentiel résiduel (RCD).** *L'usage d'un RCD réduit le risque de choc électrique.*

2.1.3. SÉCURITÉ DES PERSONNES

- Rester vigilant, regarder ce que vous êtes en train de faire et faire preuve de bon sens dans votre utilisation de l'outil électrique. Ne pas utiliser un outil électrique lorsque vous êtes fatigué ou sous l'emprise de drogues, de l'alcool ou de médicaments.** *Un moment d'inattention en cours d'utilisation d'un outil électrique peut entraîner des blessures graves.*

- b. **Utiliser un équipement de protection individuelle. Toujours porter une protection pour les yeux.** Les équipements de protection individuelle tels que les masques contre les poussières, les chaussures de sécurité antidérapantes, les casques ou les protections auditives utilisés pour les conditions appropriées réduisent les blessures.
- c. **Éviter tout démarrage intempestif. S'assurer que l'interrupteur est en position arrêt avant de brancher l'outil au secteur et/ou au bloc de batteries, de le ramasser ou de le porter.** Porter les outils électriques en ayant le doigt sur l'interrupteur ou brancher des outils électriques dont l'interrupteur est en position marche est source d'accidents.
- d. **Retirer toute clé de réglage avant de mettre l'outil électrique en marche.** Une clé laissée fixée sur une partie tournante de l'outil électrique peut donner lieu à des blessures.
- e. **Ne pas se précipiter. Garder une position et un équilibre adaptés à tout moment.** Cela permet un meilleur contrôle de l'outil électrique dans des situations inattendues.
- f. **S'habiller de manière adaptée. Ne pas porter de vêtements amples ou de bijoux. Garder les cheveux et les vêtements à distance des parties en mouvement.** Des vêtements amples, des bijoux ou les cheveux longs peuvent être pris dans des parties en mouvement.
- g. **Si des dispositifs sont fournis pour le raccordement d'équipements pour l'extraction et la récupération des poussières, s'assurer qu'ils sont connectés et correctement utilisés.** Utiliser des collecteurs de poussière peut réduire les risques dus aux poussières.
- h. **Rester vigilant et ne pas négliger les principes de sécurité de l'outil sous prétexte que vous avez l'habitude de l'utiliser.** Une fraction de seconde d'inattention peut provoquer une blessure grave.

2.1.4. UTILISATION ET ENTRETIEN DE L'OUTIL ÉLECTRIQUE

- a. **Ne pas forcer l'outil électrique. Utiliser l'outil électrique adapté à votre application.** L'outil électrique adapté réalise mieux le travail et de manière plus sûre au régime pour lequel il a été construit.
- b. **Ne pas utiliser l'outil électrique si l'interrupteur ne permet pas de passer de l'état de marche à arrêt et inversement.** Tout outil électrique qui ne peut pas être commandé par l'interrupteur est dangereux et il faut le réparer.
- c. **Débrancher la fiche de la source d'alimentation et/ou enlever le bloc de batteries, s'il est amovible, avant tout réglage, changement d'accessoires ou avant de ranger l'outil électrique.** De telles mesures de sécurité préventives réduisent le risque de démarrage accidentel de l'outil électrique.
- d. **Conserver les outils électriques à l'arrêt hors de la portée des enfants et ne pas permettre à des personnes ne connaissant pas l'outil électrique ou les présentes instructions de le faire fonctionner.** Les outils électriques sont dangereux entre les mains d'utilisateurs novices.
- e. **Observer la maintenance des outils électriques et des accessoires. Vérifier qu'il n'y a pas de mauvais alignement ou de blocage des parties mobiles, des pièces cassées ou toute autre condition pouvant affecter le fonctionnement de l'outil électrique. En cas de dommages, faire réparer l'outil électrique avant de l'utiliser.** De nombreux accidents sont dus à des outils électriques mal entretenus.
- f. **Garder affûtés et propres les outils permettant de couper.** Des outils destinés à couper correctement entretenus avec des pièces coupantes tranchantes sont moins susceptibles de bloquer et sont plus faciles à contrôler.
- g. **Utiliser l'outil électrique, les accessoires et les lames etc., conformément à ces instructions, en tenant compte des conditions de travail et du travail à réaliser.** L'utilisation de l'outil électrique pour des opérations différentes de celles prévues peut donner lieu à des situations dangereuses.
- h. **Il faut que les poignées et les surfaces de préhension restent sèches, propres et dépourvues d'huiles et de graisses.** Des poignées et des surfaces de préhension glissantes rendent impossibles la manipulation et le contrôle en toute sécurité de l'outil dans les situations inattendues.

2.1.5. UTILISATION DES OUTILS FONCTIONNANT SUR BATTERIES ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- a. **Ne recharger qu'avec le chargeur spécifié par le fabricant.** Un chargeur qui est adapté à un type de bloc de batteries peut créer un risque de feu lorsqu'il est utilisé avec un autre type de bloc de batteries.
- b. **N'utiliser les outils électriques qu'avec des blocs de batteries spécifiquement désignés.** L'utilisation de tout autre bloc de batteries peut créer un risque de blessure et de feu.
- c. **Lorsqu'un bloc de batteries n'est pas utilisé, le maintenir à l'écart de tout autre objet métallique, par exemple trombones, pièces de monnaie, clés, clous, vis ou autres objets de petite taille qui peuvent donner lieu à une connexion d'une borne à une autre.** Le court-circuitage des bornes d'une batterie entre elles peut causer des brûlures ou un feu.

- d. **Dans de mauvaises conditions, du liquide peut être éjecté de la batterie; éviter tout contact. En cas de contact accidentel, nettoyer à l'eau. Si le liquide entre en contact avec les yeux, rechercher en plus une aide médicale. Le liquide éjecté des batteries peut causer des irritations ou des brûlures.**
- e. **Ne pas utiliser un bloc de batteries ou un outil fonctionnant sur batteries qui a été endommagé ou modifié. Les batteries endommagées ou modifiées peuvent avoir un comportement imprévisible provoquant un feu, une explosion ou un risque de blessure.**
- f. **Ne pas exposer un bloc de batteries ou un outil fonctionnant sur batteries au feu ou à une température excessive. Une exposition au feu ou à une température supérieure à 130 °C (ou 265°F) peut provoquer une explosion.**
- g. **Suivre toutes les instructions de charge et ne pas charger le bloc de batteries ou l'outil fonctionnant sur batteries hors de la plage de températures spécifiée dans les instructions. Un chargement incorrect ou à des températures hors de la plage spécifiée de températures peut endommager la batterie et augmenter le risque de feu.**

2.1.6. ENTRETIEN

- a. **Faire entretenir l'outil électrique par un réparateur qualifié utilisant uniquement des pièces de rechange identiques. Cela assure le maintien de la sécurité de l'outil électrique.**
- b. **Ne jamais effectuer d'opération d'entretien sur des blocs de batteries endommagés. Il convient que l'entretien des blocs de batteries ne soit effectué que par le fabricant ou les fournisseurs de service autorisés.**

2.2. MISE EN GARDE DE SÉCURITÉ RELATIVES AU COUPE-HERBES, À LA DÉBROUSSAILLEUSE ET À LA DÉBROUSSAILLEUSE À LAME DE SCIE

1. **Ne pas utiliser la machine dans des conditions météorologiques défavorables, notamment en cas de risque de foudre. Cela diminue le risque d'être frappé par la foudre.**
2. **Vérifier minutieusement l'absence de faune sauvage dans la zone où la machine est destinée à être utilisée. La faune sauvage peut être blessée par la machine en fonctionnement.**
3. **Examiner minutieusement la zone où la machine est destinée à être utilisée et retirer toutes les pierres et tous les bâtons, fils, os et autres objets étrangers. Les projections d'objets peuvent provoquer des blessures.**
4. **Avant d'utiliser la machine, toujours procéder à un examen visuel pour voir si l'élément de coupe et l'assemblage de coupe ne sont pas endommagés. Les parties endommagées augmentent le risque de blessures.**
5. **Suivre les instructions de changement des accessoires. Des écrous ou boulons de fixation de lame mal serrés peuvent endommager la lame ou entraîner sa désolidarisation de la machine.**
6. **Pendant le fonctionnement de la machine, toujours porter des chaussures de sécurité antidérapantes. Ne pas actionner la machine pieds nus ou avec des sandales ouvertes. Cela réduit la possibilité de blessures au pied par contact avec l'élément de coupe en mouvement.**
7. **Lors du fonctionnement de la machine, toujours porter des pantalons longs. La peau exposée augmente la probabilité de blessures par projection d'objets.**
8. **Maintenir les passants à l'écart lorsque la machine fonctionne. Les projections de débris peuvent provoquer des blessures graves.**
9. **Toujours utiliser les deux mains pour faire fonctionner la machine. Tenir la machine avec les deux mains permet d'éviter une perte de contrôle.**
10. **Tenir la machine par les surfaces de préhension isolées uniquement, car le fil de coupe ou la lame peut entrer en contact avec des fils électriques cachés. La ligne de coupe ou les lames entrant en contact avec un câble "actif" peuvent "activer" les parties métalliques exposées de la machine et exposer l'opérateur à un choc électrique.**
11. **Toujours conserver de bons appuis et faire fonctionner la machine uniquement en se tenant debout sur le sol. Les surfaces glissantes ou instables peuvent provoquer une perte d'équilibre ou une perte de contrôle de la machine.**
12. **Ne pas faire fonctionner la machine sur des pentes trop raides. Cela réduit le risque de perte de contrôle, de glissade ou de chute pouvant provoquer des blessures.**
13. **Lors d'un travail en pente, veiller à être toujours sûr de ses appuis, toujours travailler perpendiculairement à la pente, jamais en montée ou en descente, et faire extrêmement attention lors des changements de direction. Cela réduit le risque de perte de contrôle, de glissade ou de chute pouvant provoquer des blessures.**

14. **Garder toutes les parties du corps éloignées de l'élément de coupe, du fil ou de la lame lorsque la machine est en fonctionnement. Avant de démarrer la machine, vérifier que l'élément de coupe, le fil ou la lame n'est en contact avec aucun élément.** *Un moment d'inattention lors du fonctionnement de la machine peut provoquer des blessures.*
15. **Ne pas faire fonctionner la machine au-dessus de la taille.** *Il s'agit de prévenir tout contact accidentel avec le dispositif de coupe ou la lame et de mieux contrôler la machine dans des situations imprévues.*
16. **En cas de coupe de broussailles ou de jeunes arbres tendus, attention au redressement.** *Si la tension dans les fibres de bois est relâchée, la broussaille ou le jeune arbre peut percuter l'opérateur et/ou lui faire perdre le contrôle de la machine.*
17. **Couper les broussailles et les jeunes arbres avec une extrême précaution.** *Des éléments fins peuvent se prendre dans la machine, être projetés et provoquer une perte d'équilibre.*
18. **Garder le contrôle de la machine et ne pas toucher les éléments de coupe, les fils ou les lames, ainsi que d'autres parties mobiles dangereuses toujours en mouvement.** *Cela réduit le risque de blessures dues aux parties mobiles.*
19. **Porter la machine hors tension et éloignée du corps.** *Une manipulation correcte de la machine réduit la probabilité de contact accidentel avec un élément de coupe, un fil ou une lame en mouvement.*
20. **Utiliser uniquement les éléments de coupe, les fils, les têtes de coupe et les lames de remplacement spécifiés par le fabricant.** *Un remplacement incorrect des pièces peut augmenter le risque de dommages matériels et de blessures.*
21. **Lors de l'élimination des bourrages ou d'une opération de réparation/d'entretien de la machine, vérifier que tous les interrupteurs de puissance sont désactivés et que le câble d'alimentation est débranché.** *Tout démarrage intempestif de la machine lors de l'élimination des bourrages ou de l'opération de réparation/d'entretien peut entraîner des blessures graves.*

2.3. UTILISATION DE L'APPAREIL PAR DES ENFANTS ET PAR DES PERSONNES AYANT DES CAPACITÉS RÉDUITES

Cet appareil peut être utilisé par des enfants de 8 ans et plus et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites, ou manquant d'expérience et de connaissances, à condition qu'ils soient sous surveillance ou aient reçu des instructions concernant l'utilisation de l'appareil en toute sécurité et qu'ils comprennent les dangers encourus. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

2.4. PRATIQUES D'UTILISATION SÛRES

Important

LIRE ATTENTIVEMENT AVANT UTILISATION.

À CONSERVER POUR RÉFÉRENCE ULTÉRIEURE

2.4.1. FORMATION

1. Lire ces instructions attentivement. Être aussi familiarisé que possible avec les contrôles et l'utilisation correcte de l'équipement.
2. Ne jamais laisser les enfants ou des personnes non familiarisées avec ces instructions utiliser le motoculteur. Les lois locales peuvent limiter l'âge de l'utilisateur.
3. Garder à l'esprit que l'utilisateur ou l'opérateur est responsable pour les accidents ou les dangers survenant aux autres personnes ou à leurs biens matériels.

2.4.2. PRÉPARATION

1. Avant utilisation, vérifier que le cordon d'alimentation et la rallonge ne présentent aucun signe de détérioration ou d'usure. Si le cordon est endommagé pendant l'utilisation, le débranche immédiatement. **NE PAS TOUCHER LE CORDON AVANT D'AVOIR DÉBRANCHÉ L'ALIMENTATION.** N'utiliser pas l'appareil si le cordon est endommagé ou usé.

2. Avant d'utiliser la machine, toujours vérifier visuellement la présence de dommages, les dispositifs de protection ou les blindages manquants ou mal placés.
3. Ne jamais travailler lorsque des personnes, particulièrement des enfants ou des animaux, se trouvent dans les environs.

2.4.3. FONCTIONNEMENT

1. Tenir les cordons d'alimentation et les rallonges éloignés des éléments de coupe.
2. Porter des lunettes de protection et des chaussures solides en tout temps lors de l'utilisation de la machine.
3. Éviter d'utiliser la machine par mauvais temps, en particulier lorsqu'il existe un risque foudre.
4. Utiliser l'outil uniquement durant la journée ou bien sous un éclairage artificiel puissant.
5. Ne jamais faire fonctionner la machine quand les dispositifs de protection ou les blindages sont endommagés ou lorsqu'ils ne sont pas à leur place.
6. Tenir les mains et les pieds éloignés des **éléments de coupe** pour allumer le moteur.
7. Toujours débrancher la machine de la prise d'alimentation (par ex., retirer la prise du secteur, retirer le dispositif de désactivation ou la batterie amovible).
 - quand la machine est laissée sans surveillance ;
 - avant de dégager un bouchage ;
 - avant le contrôle, le nettoyage ou toute opération sur la machine ;
 - après avoir heurter un objet étranger ;
 - quand la machine vibre de façon anormale.
8. Faire attention à ne pas se blesser aux mains et aux pieds avec les **éléments de coupe**.
9. Toujours s'assurer que les ouvertures de ventilation ne sont pas bouchées par des débris.

2.4.4. ENTRETIEN ET STOCKAGE

1. Débrancher la machine de la source d'alimentation (par ex., débrancher la prise du secteur, retirer le dispositif de désactivation ou la batterie amovible) avant de procéder à l'entretien ou au nettoyage de la machine.
2. N'utiliser que les pièces et les accessoires de conseillés recommandés par le fabricant.
3. Inspecter et entretenir la machine de manière régulière. Seuls les réparateurs officiels peuvent réparer la machine.
4. Lorsqu'elle n'est pas utilisée, stocker la machine hors de portée des enfants.

2.5. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ RELATIVES À LA COUPE-HERBE EXCELION E LH

1. Ne pas utiliser d'outils de coupe métalliques.
2. Dégager le lieu de travail de tous les obstacles (verre, pierre, métal, déchets et autres objets solides) car ils peuvent être projetés lors du travail par l'outil de coupe.
3. Ne jamais utiliser la Coupe-herbe Excelion E LH d'une seule main.
4. Toujours utiliser la machine avec la tête de coupe parallèle au sol. Le carter de sécurité n'offre plus une protection suffisante dans le cas d'une inclinaison excessive de la tête de coupe. Celle-ci est susceptible d'accroître le risque de blessure par projection de débris.
5. Arrêter immédiatement la Coupe-herbe Excelion E LH en cas de changement de comportement de l'outil de coupe (changement de bruit, augmentation des vibrations). Vérifier la bonne fixation de l'outil de coupe, l'état de l'outil de coupe (pas de déformation, bon affûtage). Remplacer tout outil de coupe endommagé, celui-ci peut éclater et causer des blessures graves, voire mortelles.
6. ATTENTION ! La rotation de l'outil de coupe continue quelques secondes après avoir relâché la gâchette de commande.
Ne jamais approcher les mains ou les pieds de l'outil de coupe en rotation.
7. **Fil de coupe**
 - Ne jamais enlever le couteau installé dans le carter de sécurité car il rogne le fil à la longueur adéquate.
 - Ne jamais utiliser du fil métallique ou toute autre matière à la place du fil de coupe en nylon. Le fil métallique est susceptible de se casser et d'être projeté occasionnant des blessures graves.
 - Utiliser seulement les fils nylon de coupe préconisés par PELLENC.
8. Mettre le harnais et la sangle de portage de l'outil.

2.6. GESTION DU RECYCLAGE ET VALORISATION DES DÉCHETS DE VOTRE OUTIL

- a. **Lorsque l'outil arrive en fin de vie, PELLENC tient à disposition la fiche de fin de vie des matériels.** La fiche de fin de vie donne les instructions relatives au retrait en toute sécurité des composants.

2.7. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DE LA BATTERIE

1. En cas d'inutilisation du bloc-batterie, le conserver à distance d'autres objets métalliques tels que trombones, pièces, clés, clous, vis ou autres petits objets métalliques pouvant créer une connexion d'une borne à une autre. Créer un court-circuit entre les bornes des batteries peut causer des brûlures ou un incendie.
2. Placer la batterie hors de portée des enfants et sur un support non combustible.
3. Ne pas gêner son refroidissement.
4. Ne pas utiliser ou laisser la batterie près d'une source de chaleur (> 60 °C).
5. Ne pas laisser la batterie sous un soleil ardent.
6. Ne pas exposer la batterie aux micro-ondes et hautes pressions.
7. Ne pas immerger la batterie dans l'eau.
8. La charge de la batterie doit se faire dans un local aéré et sec dont la température est comprise entre 10 °C et 25 °C maximum, et à l'abri de l'humidité.
9. En cas de non-utilisation de la batterie pendant 10 jours, la batterie se décharge automatiquement jusqu'à atteindre son taux de charge de stockage, puis se met en veille. Un échauffement de celle-ci se produit durant cette phase¹.
10. Dans le temps, la capacité de votre batterie diminue. Lorsqu'elle atteint la moitié de son autonomie d'origine, il y a lieu de remplacer celle-ci.
11. La batterie peut perdre de 1 à 4 % de sa capacité lorsqu'elle est exposée à une température supérieure ou égale à 55 °C pendant une semaine.
12. Le lieu de charge doit être équipé d'un extincteur de classe D (pour feux métaux) en état de marche.
13. Dans le cadre d'expédition d'outil complet ou de batterie, respecter les normes en vigueur.
 - Outil complet avec une batterie: produit classé UN3481 classe 9.
 - Batterie seule: produit classé UN3480 classe 9.
14. L'utilisation d'une batterie différente de celle fournie par Pellenc S.A.S est dangereuse (risque d'accidents corporels graves). Dans ce cas, Pellenc S.A.S dégage son entière responsabilité.
15. La batterie doit être protégée de tout choc et doit être positionnée et calée pendant les phases de transport.
16. En cas de fumée suspecte, mettre la batterie à l'extérieur du local de charge ou du véhicule de transport, le plus loin possible de toute matière combustible.
17. Ne jamais stocker une batterie dont la capacité est inférieure à 50%. La recharger avant le stockage dans le cas où la valeur est inférieure à 50%.
18. Dans des conditions inappropriées, un liquide peut s'écouler des batteries; éviter tout contact. En cas de contact accidentel, rincer à l'eau. En cas de contact avec les yeux, contacter un médecin. Le liquide s'écoulant des batteries peut causer des irritations ou des brûlures.
19. N'utiliser les outils électriques Pellenc qu'avec des bloc-batteries conçus à cet effet. L'utilisation d'autres blocs-batteries peut présenter un risque de blessure et d'incendie.
20. Recharger uniquement avec le chargeur indiqué par le fabricant. Un chargeur adapté à un type de bloc-batteries peut présenter un risque d'incendie s'il est utilisé avec un autre bloc-batteries.
21. Ne pas utiliser la batterie pour une application autre que celle initialement prévue (utilisation exclusive des outils Pellenc).
22. En fin de vie, la batterie doit être ramenée au distributeur agréé auprès duquel l'outil a été acheté afin d'être recyclée conformément à la réglementation sur les déchets.
23. Boîtier fragile contenant une carte électronique et du lithium.

¹Excepté les batteries Alpha Lite, M32C, 200E et 400E qui se déchargent directement.

2.8. SIGNAUX DE SÉCURITÉ



Lire la notice d'instructions.

Lire attentivement la notice et respecter les mesures de sécurité.



Port des lunettes et du casque obligatoire.



Port des gants obligatoire.



Port de chaussures de sécurité obligatoire.



Interdiction d'utiliser des scies métalliques.
Obligation d'utiliser la tête de coupe TAP CUT 3.



Déconnecter la batterie avant de procéder à la maintenance.



Distance de sécurité à respecter.
Maintenir les passants à l'écart lorsque la machine fonctionne.



Indice de protection IPX4 : le produit est adapté à toutes les conditions climatiques et résiste aux fortes projections d'eau. Cependant, il ne résiste pas à l'immersion.



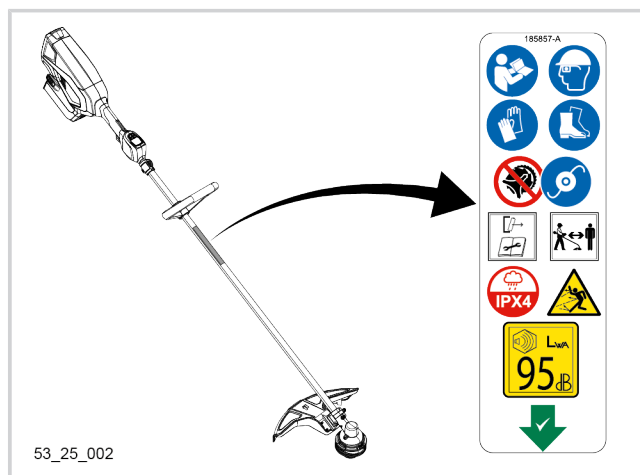
Risque de projections de débris.



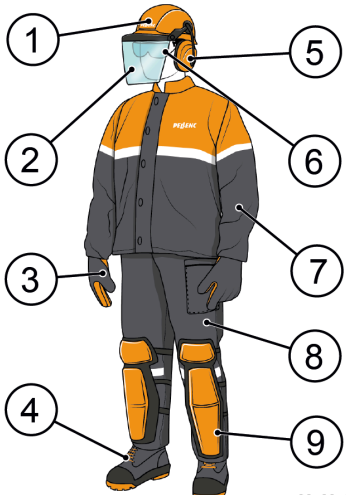
Niveau de puissance acoustique LwA garanti.
Port de protections auditives obligatoire.



Indique l'emplacement de la poignée ronde et de la barre d'éloignement



2.9. ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

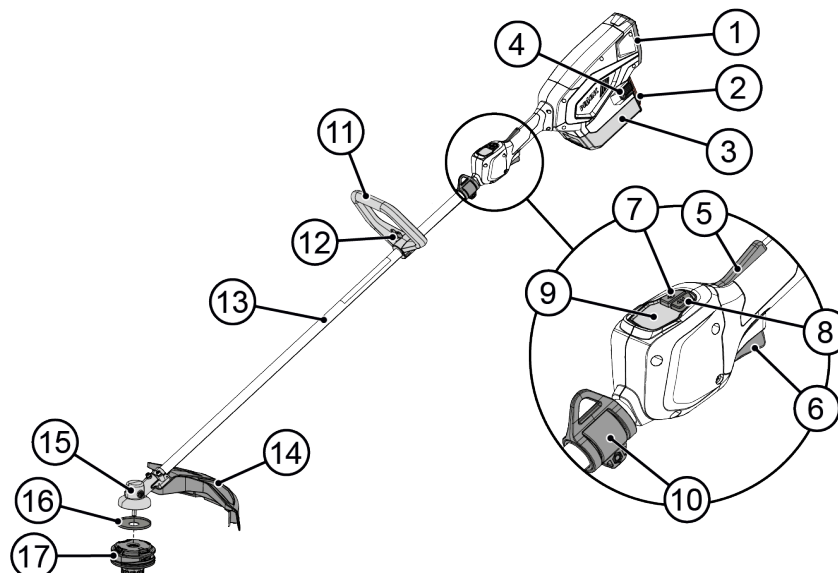


00_20_054

	Équipement	Port	Description
1	Casque de sécurité	Recommandé	Obligatoire s'il y a un risque de chute d'objets.
2	Visière de protection	Recommandé	Risque de projection.
3	Gants résistants	Obligatoire	Portez une protection pour les mains surtout lors d'interventions sur l'outil de coupe.
4	Chaussures de sécurité robustes et antidérapantes	Obligatoire	Lors du fonctionnement de la machine, toujours porter des chaussures de sécurité antidérapantes. Ne pas faire fonctionner la machine pieds nus ou avec des sandales.
5	Dispositif antibruit	Obligatoire	Porter des protège-oreilles homologués ayant un effet atténuateur suffisant. Une exposition prolongée au bruit risque de causer des lésions auditives permanentes.
6	Lunettes de protection	Obligatoire	Porter des protections homologuées pour les yeux.
7	Veste ou manchettes	Recommandé	Risque de projection.
8	Pantalon de travail	Recommandé	Toujours porter des vêtements pour couvrir les jambes de l'opérateur lorsque la machine fonctionne.
9	Protège tibias	Recommandé	Risque de projection.

3. DESCRIPTIFS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

3.1. DESCRIPTIF DE L'OUTIL



53_24_089

- | | |
|--|---|
| 1. Grille d'échappement d'air : grille de refoulement d'air chaud qui permet de refroidir le moteur et la carte électronique | 8. Bouton Sélecteur de vitesse |
| 2. Batterie | 9. Ecran IHM |
| 3. Capot d'adaptation pour la batterie | 10. Anneau de portage |
| 4. Clip de verrouillage de la batterie | 11. Poignée ronde |
| 5. Gâchette de sécurité : empêche d'actionner la gâchette de commande par inadvertance, il faut actionner la gâchette de sécurité pour pouvoir actionner la gâchette de commande | 12. Vis de serrage de la poignée ronde |
| 6. Gâchette de commande (interrupteur de puissance) : permet d'actionner la rotation de l'outil de coupe selon une vitesse progressivement réglable | 13. Tube de transmission |
| 7. Bouton ON/OFF | 14. Carter de sécurité pour TAP CUT 3 : permet de limiter les projections d'objets solides (pierres, morceaux de métal) sur l'opérateur |
| | 15. Renvoi d'angle |
| | 16. Rondelle de protection contre la végétation |
| | 17. Tête de coupe TAP CUT 3 |



Attention

Avant toute intervention sur l'outil, procéder à l'arrêt total de la machine. Pour consulter la procédure pour éteindre votre outil, se reporter 5.3. Arrêt de l'outil, page 28.

3.2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

3.2.1. CARACTÉRISTIQUES DE L'OUTIL

	EXCELION E
Modèle	LH
Puissance	1 200 W
Tension de l'outil	43,2 V
Poids (avec outil de coupe, carter de sécurité)	4,9 kg
Poids (avec batterie 400E)	7,4 kg
Dimensions (L x l x H)	1835 x 395 x 355 mm
Vitesses de rotation	5 400 rpm
Vitesse tangentielle	130 m/s
Autonomie (avec batterie 400E)	de 30 minutes à 2 heures
Batteries compatibles	400 E (réf. 57334)
Chargeurs compatibles	CB 5060HV (réf. 57335)

3.2.2. CARACTÉRISTIQUES DE LA TÊTE DE COUPE FOURNIE

Type de tête	Tête semi automatique à fil
Modèle	Tap Cut 3
Ø fil	2,0 mm (de série)

3.2.3. VALEURS DE VIBRATIONS ET D'ÉMISSIONS DE BRUIT

La détermination des niveaux sonores et des taux de vibrations se base sur les conditions de fonctionnement au régime maximal nominal suivant une méthode d'essai normalisée. Elles peuvent être utilisées pour comparer deux machines.

Valeurs de pression acoustique

Niveau maximum de pression acoustique à la position de l'utilisateur (Incertitude K_{PA} : 3 dB (A))	$L_{pa} = 79.9 \text{ dB(A)}$
---	-------------------------------

Valeurs de puissance acoustique

Niveau de puissance acoustique mesuré L_{WA} (incertitude K_{WA} : 0.9 dB(A))	94.4 dB(A)
Niveau de puissance acoustique garanti L_{WAg}	95 dB(A)

Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués sur un coupe-herbe équipé d'une TAP CUT 3 avec un fil de Ø 2,0 mm.

Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/CE annexe V.

Valeurs de vibrations mesurées au régime maximal nominal*

Valeur plus élevée de la poignée principale et de la poignée avant a_h (incertitude K_{WA} : 1,5 m/s ²)	2,39
--	------

Mise en garde

Les vibrations pendant l'utilisation réelle de la machine peuvent être différentes de la valeur totale déclarée, selon la manière dont la machine est utilisée

Il est nécessaire d'identifier les mesures de sécurité visant à protéger l'opérateur, reposant sur une estimation de l'exposition dans les conditions réelles d'utilisation (en tenant compte de toutes les parties du cycle d'exploitation, comme la durée de mise hors tension de la machine et le moment où il fonctionne au ralenti, en plus du temps de déclenchement).

4. MISE EN SERVICE



Attention

Avant toute intervention sur l'outil, procéder à l'arrêt total de la machine. Pour consulter la procédure pour éteindre votre outil, se reporter à 5.3. Arrêt de l'outil, page 28.

4.1. CONTENU DE L'EMBALLAGE

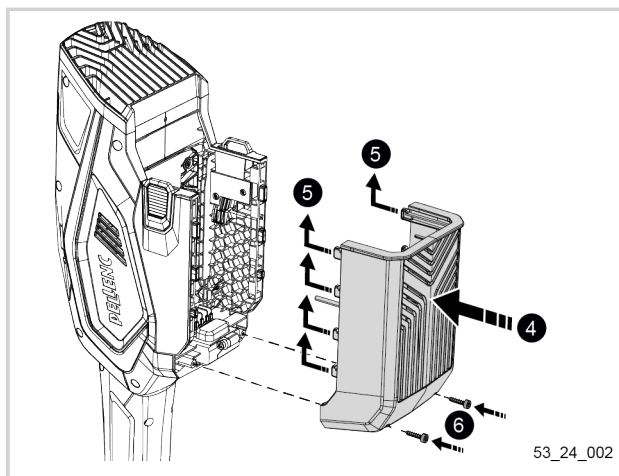
Vérifier que la Coupe-herbe Excelion E LH est livrée avec :

- 1 tête de coupe TAP CUT 3
- 1 carter de sécurité
- 1 sangle de portage
- 1 capot d'adaptation pour la batterie 400E
- 1 notice d'instructions

4.2. MONTAGE/DÉMONTAGE DES CAPOTS D'ADAPTATION POUR LES BATTERIES

4.2.1. MONTAGE DU CAPOT D'ADAPTATION POUR LA BATTERIE 400 E

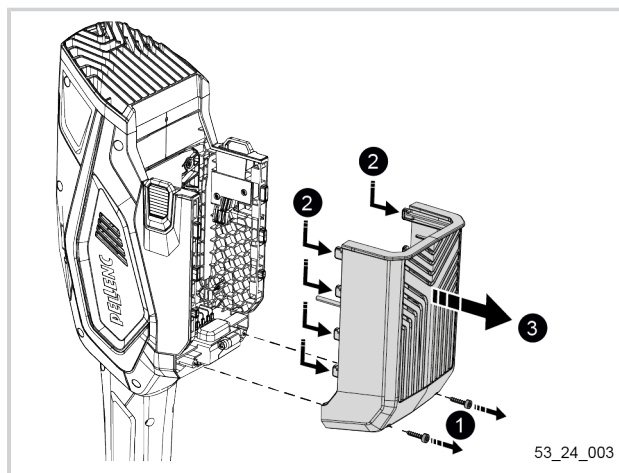
1. Positionner le capot d'adaptation pour batterie 400 E.
2. Faire glisser le capot d'adaptation pour batterie 400 E vers le haut pour engager les crochets.
3. Serrer les 2 vis torx pour fixer le capot d'adaptation pour batterie 400 E.



53_24_002

4.2.2. DÉMONTAGE DU CAPOT D'ADAPTATION POUR LA BATTERIE 400 E

1. Desserrer et déposer les 2 vis torx.
2. Faire glisser le capot d'adaptation pour batterie 400 E vers le bas pour débloquer les crochets.
3. Déposer le capot d'adaptation pour batterie 400 E.



4.3. MONTAGE/DÉMONTAGE DE LA POIGNÉE RONDE SUR LA COUPE-HERBE

4.3.1. MONTAGE DE LA POIGNÉE RONDE

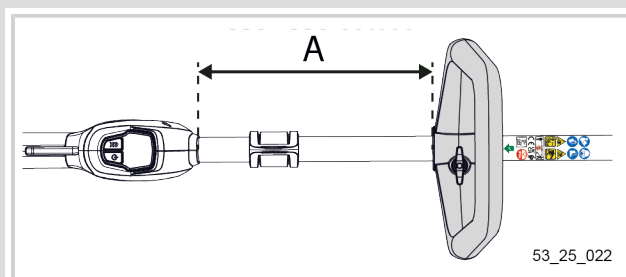
Avertissement

Pour garantir la sécurité de l'utilisateur, il est nécessaire de respecter une distance (A) entre le sommet de l'écran IHM et le sommet de la barre d'éloignement, variable en fonction de l'outil de coupe.

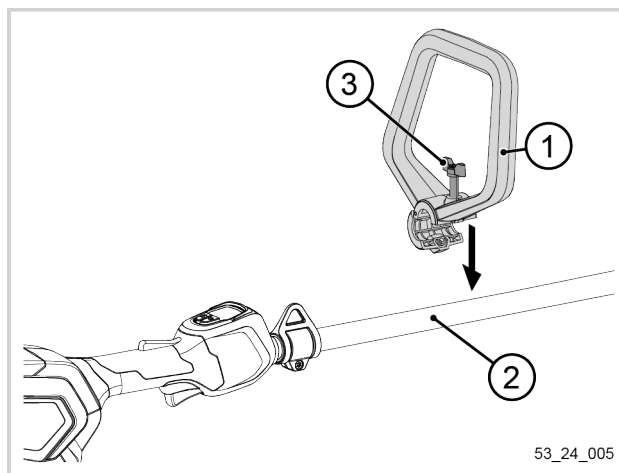


Distance maximale (A) à respecter

250 mm



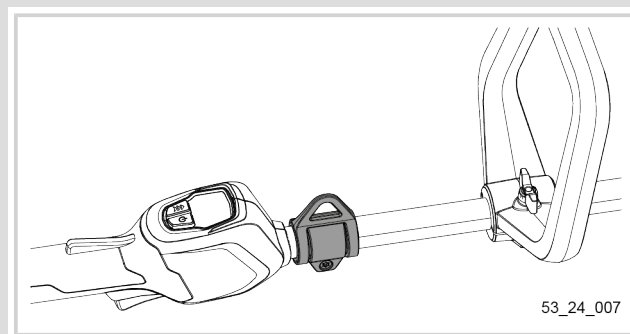
1. Sortir avec précaution l'outil de son carton d'emballage.
Poser l'outil sur un support plat, stable et propre.
2. Installer la poignée ronde (1) sur le tube de transmission (2) à la distance préconisée.
Veiller à la bonne orientation de la poignée ronde.
3. Verrouiller la position de la poignée ronde (1) en vissant la molette (3).



Note

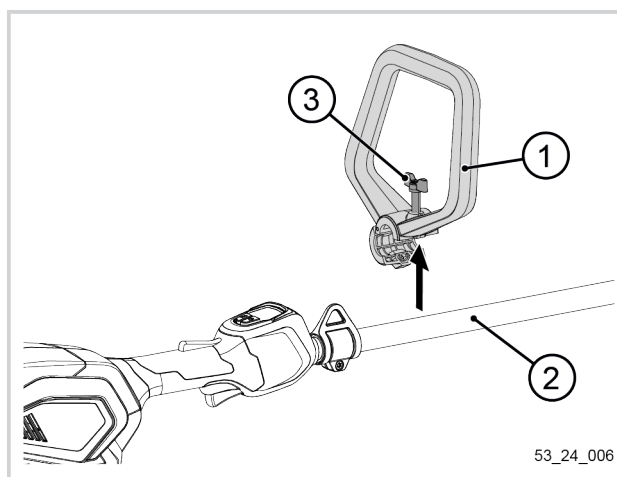
L'anneau de portage doit toujours se situer entre les deux poignées de préhension de l'outil (écran IHM et poignée ronde).

Pour consulter la procédure de réglage de l'anneau de portage, se référer à la 4.8.1. Installation et réglage de la sangle de portage, page 24.



4.3.2. DÉMONTAGE DE LA POIGNÉE RONDE

1. Poser l'outil sur un support stable et propre.
2. Dévisser la molette (3) située sur la poignée ronde (1).
3. Déposer la poignée ronde (3) du tube de transmission (2).



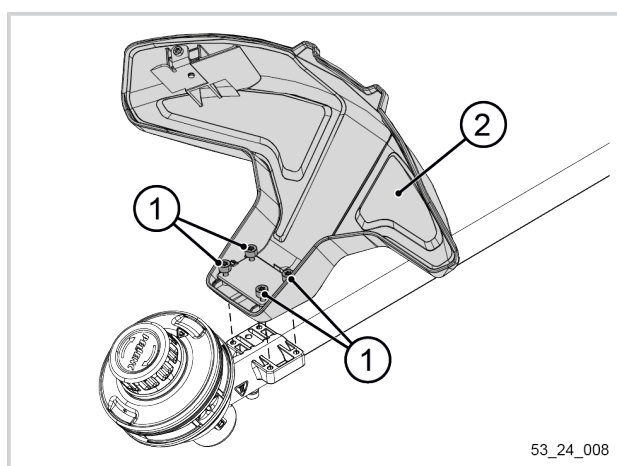
4.4. MONTAGE/DÉMONTAGE DU CARTER DE SÉCURITÉ

Important

Le carter de sécurité fourni de série avec votre outil est obligatoire.

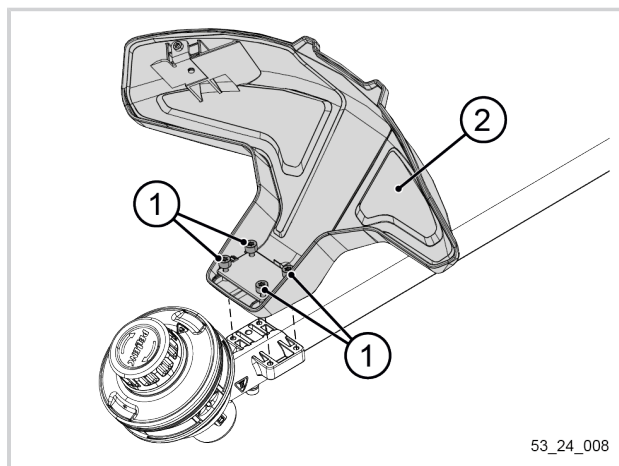
4.4.1. MONTAGE DU CARTER DE SÉCURITÉ DE SÉRIE

1. Positionner le carter de sécurité (2) en faisant coïncider les repères de vis.
2. Serrer les 4 vis (1)



4.4.2. DÉMONTAGE DU CARTER DE SÉCURITÉ DE SÉRIE

1. Desserrer les 4 vis (1) qui verrouillent la position du carter de sécurité (2).
2. Déposer le carter de sécurité (2).



4.5. MONTAGE ET DÉMONTAGE DE LA TAP CUT 3

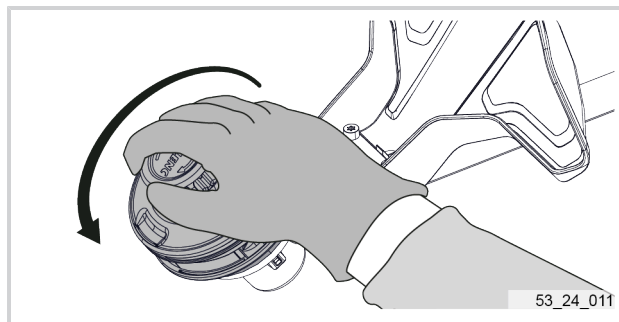
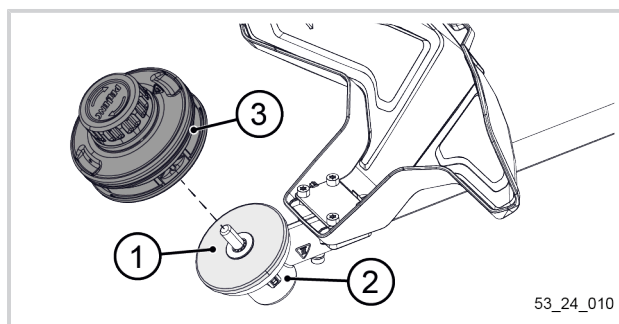


Attention

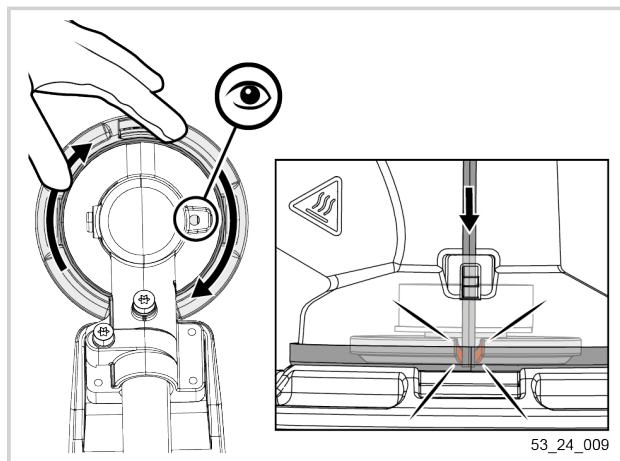
Toujours déconnecter la batterie de l'outil avant d'intervenir sur l'outil.

4.5.1. MONTAGE DE LA TAP CUT 3 SUR L'OUTIL

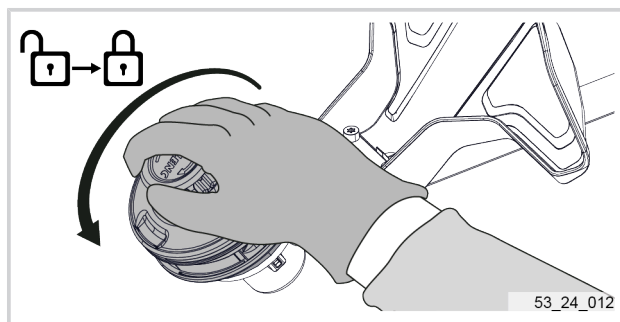
1. Vérifier que la rondelle de protection contre la végétation (1) est présente sur le renvoi d'angle (2).
2. Mettre en place la TAP CUT (3) sur le renvoi d'angle (2).
3. Visser la tête jusqu'au contact du renvoi d'angle, dans le sens anti-horaire.



4. Insérer la clé Torx 25 dans le trou situé sur le renvoi d'angle.
5. Si besoin, tourner légèrement la tête de sorte que la clé Torx 25 s'insère également dans le trou correspond sur la tête de coupe cette fois-ci. Cette action va permettre de verrouiller la position de l'arbre moteur et de la rondelle support.



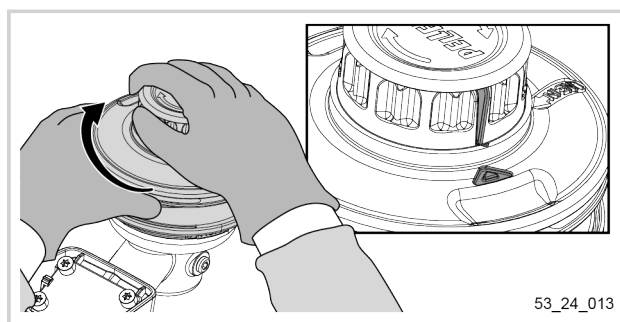
6. Serrer la tête dans le sens anti-horaire pour verrouiller la position.



4.5.2. MISE EN PLACE D'UN FIL DE COUPE

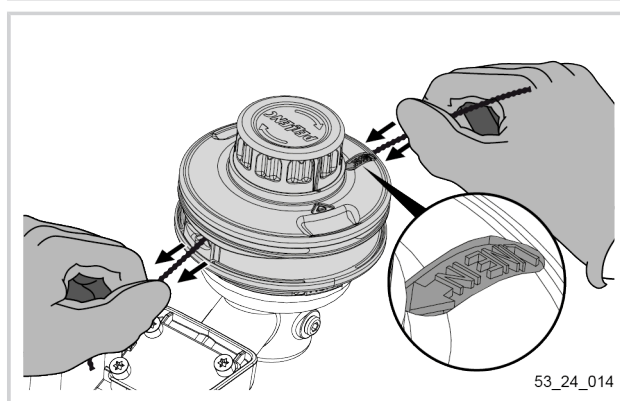
La TAP CUT 3 dispose d'un système de remplissage qui permet de la recharger en fil de coupe sans avoir besoin d'ouvrir la tête.

1. Tourner la partie centrale de sorte à aligner la flèche de la partie extérieure avec le traits de la partie centrale.
2. Couper une longueur de fil.
3. Repérer le sens d'insertion du fil grâce au repère "LINE IN ►".
4. Insérer le fil de coupe dans l'œillet du repère et faire traverser le fil à travers la TAP CUT.



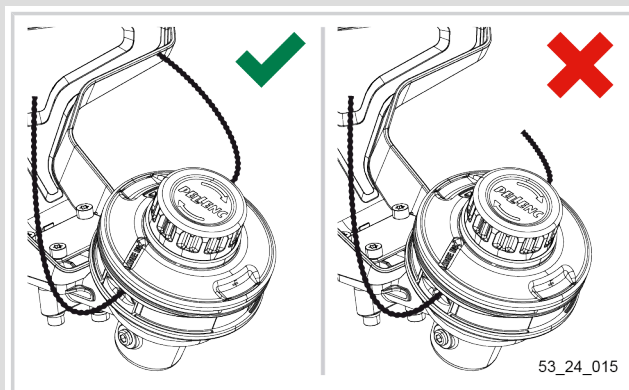
Note

Pour faciliter l'insertion du fil de coupe dans les œillets, détendre le fil avec les deux mains. Le fil sera ainsi davantage raide et droit.



Note

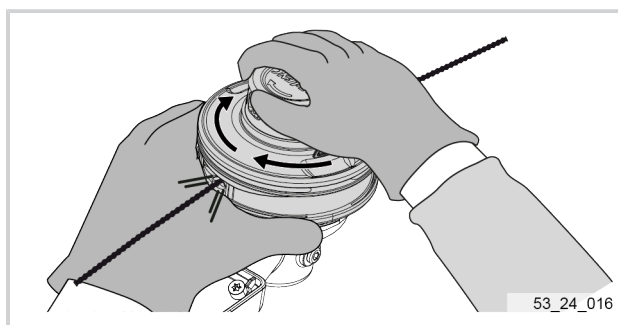
Le fil doit être de même longueur de chaque côté de la tête de coupe.



- Visser la partie centrale de façon à ce que le fil rentre dans la tête de coupe et devienne de moins en moins visible.

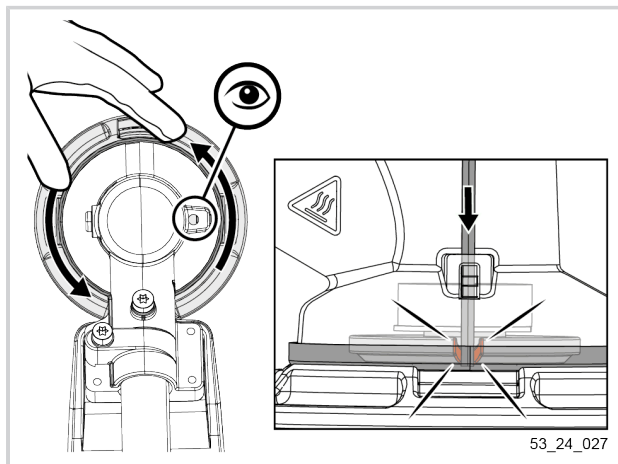
Note

La longueur du fil de coupe doit être suffisante pour que la lame située sur le carter de sécurité puisse le couper.

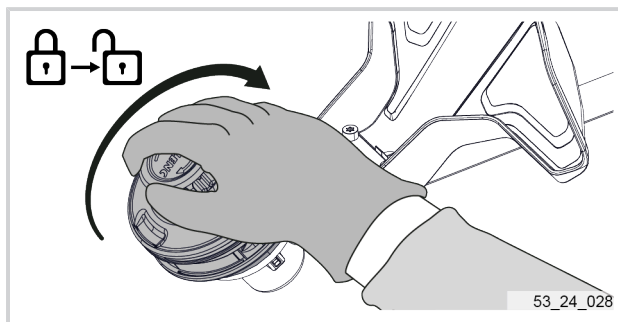


4.5.3. DÉMONTAGE DE LA TAP CUT 3 DE L'OUTIL

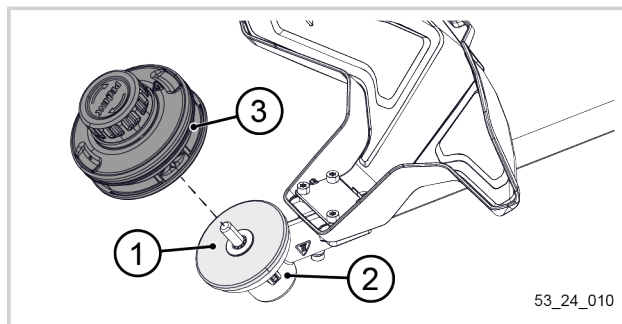
- Insérer la clé Torx 25 dans le trou situé sur le renvoi d'angle.
- Si besoin, tourner légèrement la tête de sorte que la clé Torx 25 s'insère également dans le trou correspondant sur la tête de coupe. Cette action va permettre de déverrouiller la position de l'arbre moteur et de la rondelle support.



- Tourner la tête dans le sens horaire pour déverrouiller la position.
- Dévisser la tête.



5. Retirer la TAP CUT (3) du renvoi d'angle (2).
6. Faire attention à ne pas perdre la rondelle de protection contre la végétation (1).



4.6. CONNEXION DES BATTERIES E À L'OUTIL

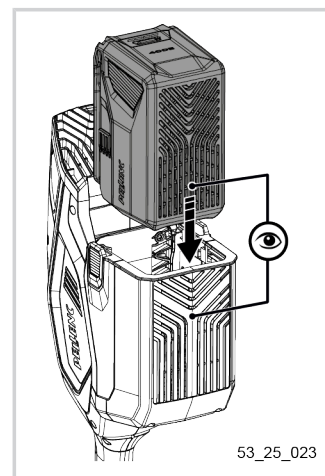
Important

- Avant utilisation, veiller à toujours vérifier l'autonomie de la batterie. Le cas échéant, il est nécessaire de recharger la batterie à l'aide du chargeur.
- Respecter la plage de température ambiante recommandée pour le système de charge pendant le chargement de la batterie. Il est recommandé de charger la batterie à une température comprise entre **+5 °C (41 °F) et +45 °C (113 °F)**.
- Lors de la mise en charge, toujours respecter les instructions concernant le chargement de la batterie décrites dans les notices d'instructions de la batterie et du chargeur.
- Afin de prolonger la durée de vie des connecteurs, il est conseillé de les protéger lorsqu'ils sont à l'état débranché. Il faut donc éviter de les mettre en contact avec des surfaces abrasives, salissantes, ou de leurs faire subir des chocs importants (chutes).
- Pour plus d'informations sur les batteries PELENC, se reporter aux notices d'instructions des batteries.

Important

Vérifier l'absence de corps étranger dans la zone de connexion entre l'outil et la batterie.

1. Vérifier que le capot d'adaptation pour batterie est installé sur l'outil.
Si ce n'est pas le cas :
 - Voir 4.2.1. Montage du capot d'adaptation pour la batterie 400 E, page 17 pour installer une batterie 400 E.
2. Repérer la grille d'aération de la batterie et la grille d'aération de l'outil.
3. Positionner la batterie pour que les 2 grilles coïncident.

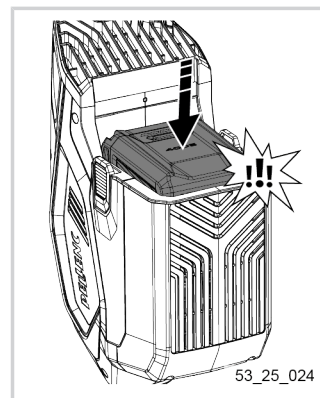


4. Installer la batterie jusqu'à ce que les clips de verrouillage s'enclenche.



Avertissement

Le verrou empêche toute déconnexion intempestive. Ne pas démarrer l'outil sans vérifier que le clip soit verrouillé.



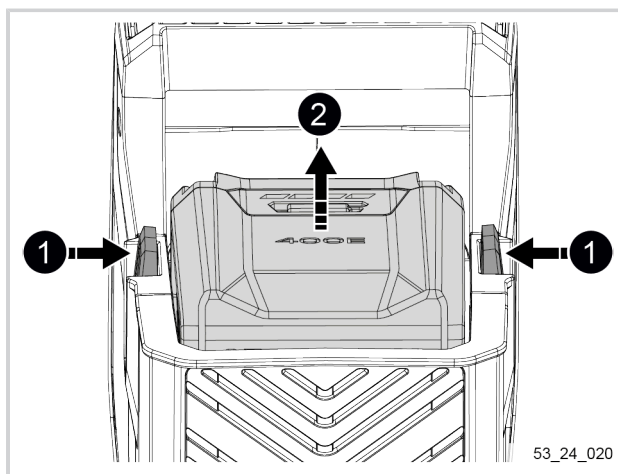
4.7. DÉCONNEXION DE LA BATTERIE E À L'OUTIL

Important

Afin de prolonger la durée de vie des connecteurs, il est conseillé de les protéger lorsqu'ils sont à l'état débranché. Il faut donc éviter de les mettre en contact avec des surfaces abrasives, salissantes, ou de leurs faire subir des chocs importants (chutes).

Pour plus d'informations sur les batteries PELENC se reporter aux notices d'instructions des batteries.

1. Presser et maintenir ouvert les 2 clips de verrouillage de maintien de la batterie.
2. Retirer la batterie.



4.8. RÉGLAGE DE LA POSITION DE TRAVAIL

Avant toute utilisation :

- La position de travail doit être réglée en fonction de la taille de l'opérateur.
- Elle doit lui permettre une utilisation aisée nécessitant peu d'effort.
- L'opérateur ne doit pas travailler les bras tendus ou complètement pliés.
- La tête de coupe doit être à proximité du sol.

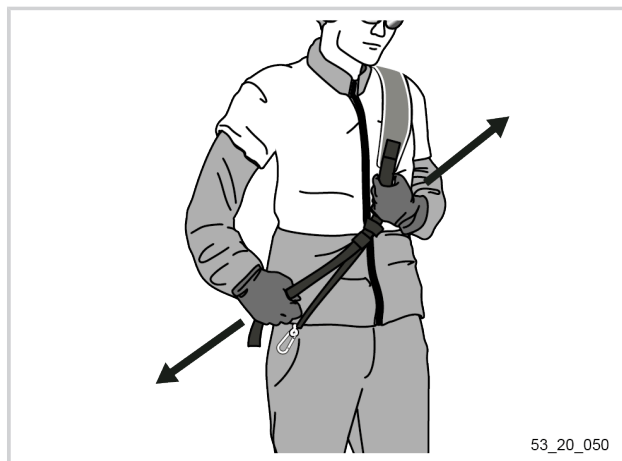
4.8.1. INSTALLATION ET RÉGLAGE DE LA SANGLE DE PORTAGE

Important

Prenez le temps de régler correctement votre sangle de portage et votre machine. Cela conditionnera votre confort d'utilisation et vous évitera des douleurs.

Le réglage de la longueur de la sangle de portage permet d'ajuster la "position verticale" de la Coupe-herbe Excelion E LH . Ce réglage va de pair avec le réglage de l'équilibrage de la machine et le réglage de la poignée ronde.

1. Positionner la sangle de portage sur vous.
2. Régler la longueur.



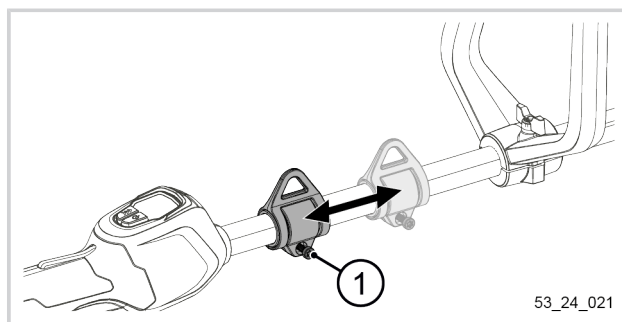
53_20_050

3. Passer le bout de sangle qui est autoagrippant sous la sangle principale.
4. Rabattre l'autoagrippant par-dessus la sangle principale.



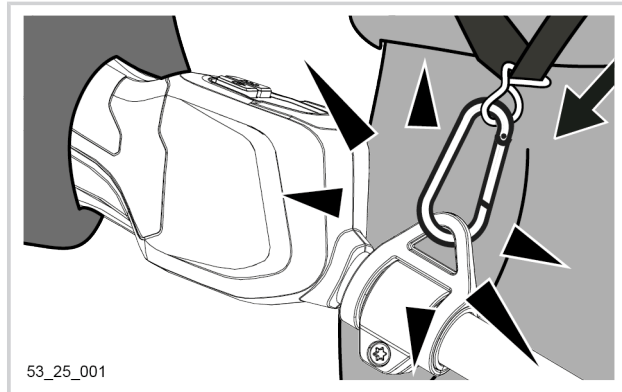
53_20_051

5. Desserrer la vis située sur l'anneau de portage (1).
 6. Faire glisser l'anneau de portage sur le tube de transmission.
- Choisir une position qui vous permet d'obtenir le meilleur équilibrage de l'outil (répartition du poids entre l'avant et l'arrière et machine équilibrée à l'horizontale).
7. Serrer la vis située sur l'anneau de portage (1).



53_24_021

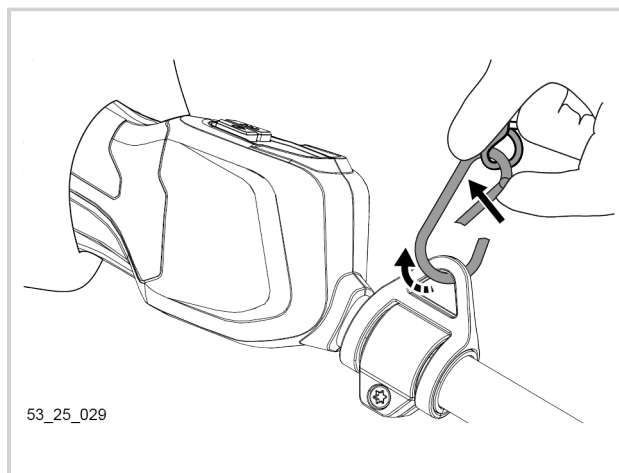
8. Accrocher la sangle de portage à l'œillet de portage de l'outil.



53_25_001

4.8.2. RETRAIT DE LA SANGLE DE PORTAGE

1. Ouvrir le mousqueton et détacher l'outil.



2. Retirer la sangle de portage.



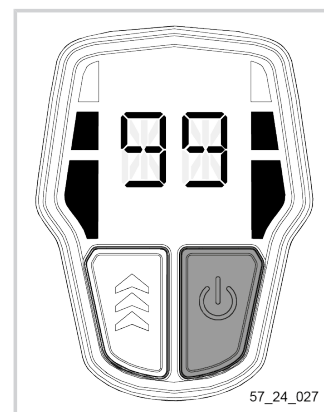
5. UTILISATION

Note

- Respecter la plage de température ambiante pour l'utilisation de l'outil et de la batterie. Il est recommandé d'utiliser l'outil à une température comprise entre **- 5 °C (23 °F) et + 35 °C (95 °F)**.
- Respecter la plage de température ambiante recommandée pour le système de charge pendant le chargement de la batterie. Il est recommandé de charger la batterie à une température comprise entre **+5 °C (41 °F) et + 45 °C (113 °F)**.
- Lors de la mise en charge, toujours respecter les instructions concernant le chargement de la batterie décrites dans les notices d'instructions de la batterie et du chargeur.

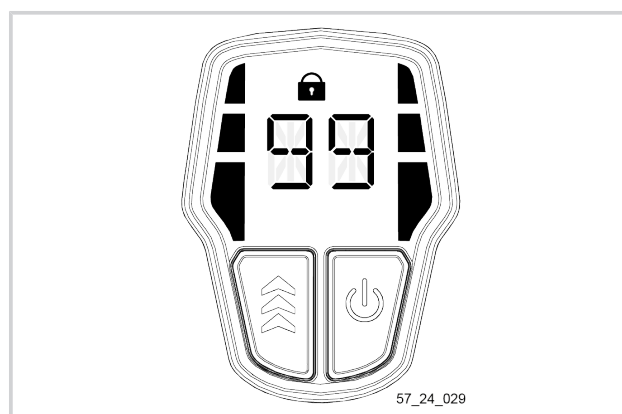
5.1. ALLUMAGE DE L'OUTIL

1. Connecter la batterie. Voir 4.6. Connexion des batteries E à l'outil, page 23.
2. Allumer l'outil en maintenant appuyé le bouton marche/arrêt plus d'une seconde. L'IHM s'allume.



5.2. DÉVERROUILLAGE ET DÉMARRAGE DE L'OUTIL

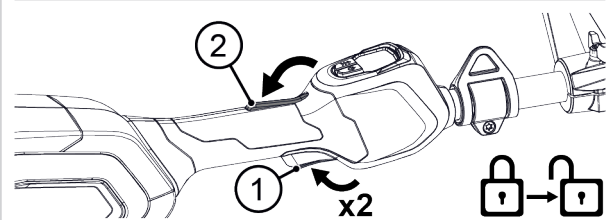
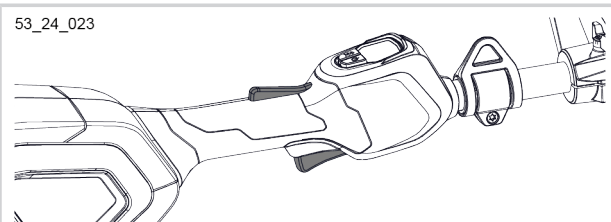
Au démarrage, l'outil est verrouillé (un cadenas est présent sur l'écran de l'IHM). Cela afin d'éviter un démarrage intempestif.



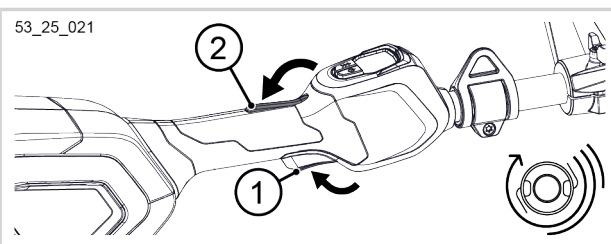
1. Vérifier que les 2 gâchettes sont relâchées.
2. Si ce n'est pas le cas, relâcher les gâchettes et redémarrer l'outil.
3. Maintenir la gâchette de sécurité (2) et double-cliquer sur la gâchette d'actionnement (1) pour déverrouiller l'outil.

Important

Lorsque l'outil est déverrouillé, l'utilisateur a 5 secondes pour effectuer une action. Si l'utilisateur n'effectue pas d'action dans les 5 secondes, l'outil se verrouille à nouveau.



4. Appuyer à nouveau sur la gâchette d'actionnement (1) en maintenant la gâchette de sécurité (2) pour démarrer l'outil.



5.3. ARRÊT DE L'OUTIL

1. Relâcher les gâchettes pour arrêter la coupe.
2. Éteindre l'outil en maintenant appuyé le bouton marche/arrêt plus d'une seconde.
3. Si nécessaire, déconnecter la batterie. Voir 4.7. Déconnexion de la batterie E à l'outil, page 24.



5.4. SÉLECTION DE LA VITESSE DE TRAVAIL

Votre outil est équipé d'un système de changement de vitesse. Ce système permet d'optimiser et de faire varier la puissance de taille à l'aide du sélecteur (2) situé sur la poignée.

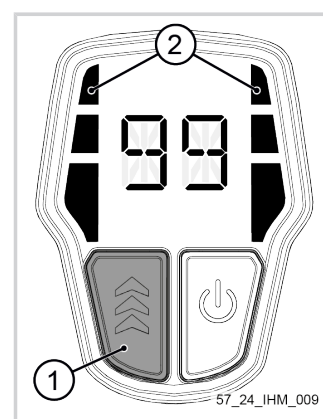
Lorsque l'outil est sous tension, les voyants de vitesse dans l'IHM (3) indiquent la vitesse sélectionnée.

Note

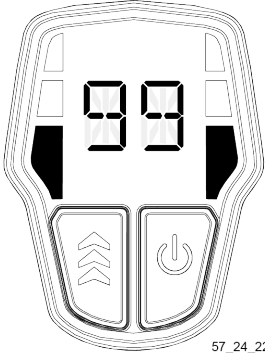
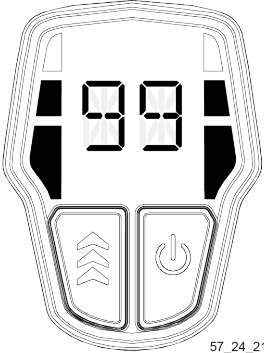
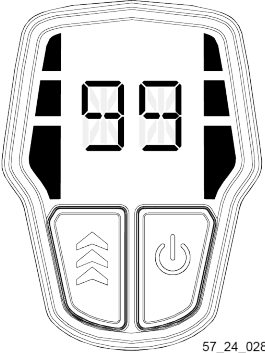
- L'outil démarre à la vitesse 2 (vitesse intermédiaire).
- Lors du changement de vitesse il exécute un cycle de vitesse 2→3→1→2.
- Lorsque l'outil monte en température, il réduit automatiquement sa vitesse.

Pour changer de vitesse :

1. Faire un appui court sur le bouton de sélection de vitesse et de mode (1). Les voyants de vitesse (2) dans l'IHM s'incrémentent.
2. Répéter l'opération jusqu'à atteindre la vitesse souhaitée.



Descriptif des vitesses :

Vitesse sélectionnée	1	2	3
Etat des voyants			
Vitesse de coupe (tr/min)	3 700	4 700	5 400
Autonomie avec batterie 400 E (min)	120	60	30

5.5. CONSEILS D'UTILISATION ET TECHNIQUES DE TRAVAIL
5.5.1. CONSEILS POUR OPTIMISER LA BATTERIE

Dans le but d'optimiser au maximum l'autonomie de votre batterie PELLENC, la vitesse de rotation de l'outil de coupe utilisé doit être adaptée au type de travaux de fauchage à réaliser.

En effet, plus la vitesse de rotation de l'outil de coupe est élevée, plus la consommation d'énergie est importante. Il est donc nécessaire d'utiliser la progressivité de la gâchette de commande pour ajuster la vitesse de rotation de l'outil de coupe.

Type de végétation ou de travaux	Outil de coupe conseillé	Vitesse de l'outil conseillée
Bordures / Gazon	TAP CUT 3 + Fil Ø 2,0 mm	V1
Bordures	TAP CUT 3 + Fil Ø 2,0 mm	V1
Gazon	TAP CUT 3 + Fil Ø 2,0 mm	V1
Herbes	TAP CUT 3 + Fil Ø 2,0 mm	V2
Herbes denses et hautes	TAP CUT 3 + Fil Ø 2,0 mm	V3

5.5.2. CONSEILS D'UTILISATION ET TECHNIQUES DE FAUCHAGE

1. Avant de commencer le fauchage, analyser la surface à débayer : nature de la surface, étendue, relief, présence d'obstacles etc.
2. Regarder le sens du vent. Ce dernier peut faciliter l'évacuation de l'herbe coupée et rendre la tâche de l'utilisateur plus aisée.

Important

Toujours garder une distance minimum de 50 mm entre la tête de coupe et l'obstacle afin d'éviter tout risque de détérioration de l'outil et des "brins" (fils de coupe).

5.5.2.1. FAUCHAGE SIMPLE

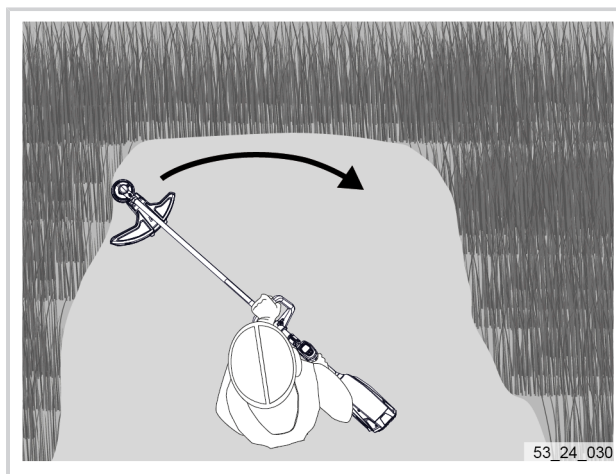
Définir une bande qui couvre la largeur de la zone de travail.

Mouvement à effectuer

- Déplacer l'outil en demi-cercles de gauche à droite et avancer progressivement.
- Maintenir la tête de coupe parallèlement au sol.
- Ne pas mettre la tête de coupe en contact avec le sol.

Sens de la marche

- L'opérateur doit toujours progresser en marchant vers l'avant.



5.5.2.2. FAUCHAGE DES HERBES HAUTES

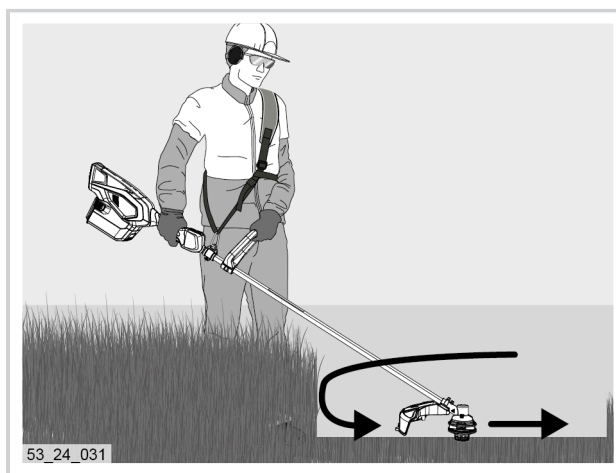
Définir une bande qui couvre la largeur de la zone de travail.

Mouvement à effectuer

- Pour faucher de l'herbe haute et dense, faucher d'abord la partie haute de celle-ci puis la partie basse.
- Le mouvement de droite à gauche constitue la fauche et le mouvement de gauche à droite, le retour.
- Le fauchage dans un seul sens, permet de mieux évacuer l'herbe coupée.

Sens de la marche

- L'opérateur doit toujours progresser en marchant vers l'avant.



5.5.2.3. FAUCHAGE EN PENTE

Important

Avant de commencer le fauchage en pente, veiller à être bien stable sur le sol.

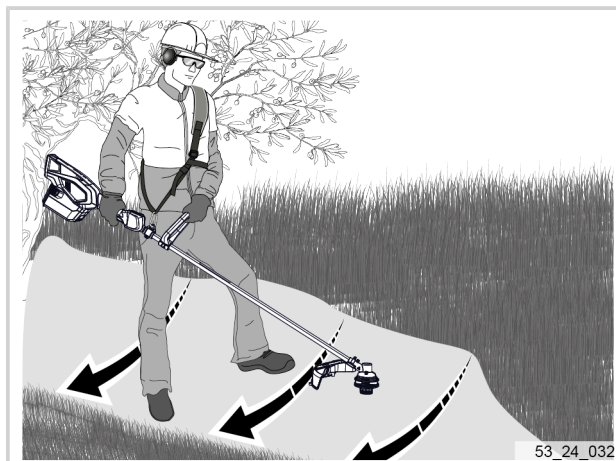
1. Se positionner au niveau de la base du talus.
2. Définir une bande parallèle à la pente qui couvre la largeur de la zone de travail.

Mouvement à effectuer

- Déplacer l'outil du côté le plus haut de la pente vers le plus bas de la pente.
- L'herbe coupée tombera vers le bas.
- L'accessoire de coupe ne tournera pas dans l'herbe déjà coupée.
- Ne pas mettre la tête de coupe en contact avec le sol.

Sens de la marche

- L'opérateur doit toujours progresser en marchant vers l'avant, en suivant la bande définie au début du travail.
- Lorsque ladite bande est terminée, l'utilisateur doit revenir sur ses pas et commencer une nouvelle bande légèrement plus haute que celle qui vient d'être achevée.



53_24_032

5.5.2.4. FAUCHAGE LE LONG DES MURS, CLÔTURES, AUTOUR DES ARBRES ET MASSIFS FLEURIS

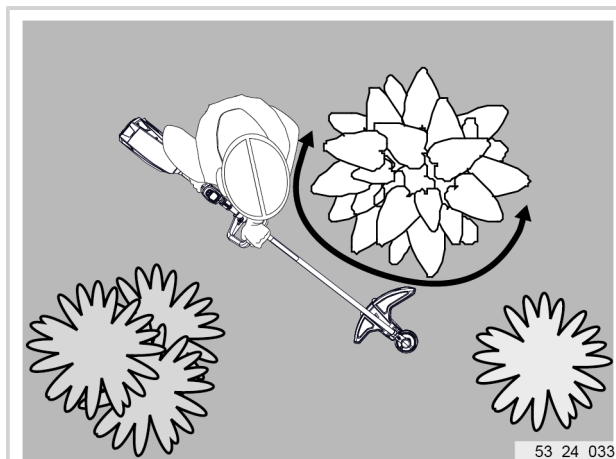
- Protéger l'écorce des troncs et le contour des massifs en utilisant le carter comme rempart entre la surface à désherber et la végétation à protéger.

Mouvement à effectuer

- Déplacer l'outil en demi-cercles de gauche à droite.
- Maintenir la tête de coupe parallèlement au sol.
- Ne pas mettre la tête de coupe en contact avec le sol.

Sens de la marche

- L'opérateur doit toujours progresser en marchant vers l'avant.



53_24_033

6. ENTRETIEN

6.1. CONSEILS POUR L'ENTRETIEN



Attention

Toujours déconnecter la batterie de l'outil avant de commencer l'entretien de l'outil.

- Utiliser des produits recommandés par PELLENC.
- Se renseigner auprès du distributeur agréé PELLENC en cas de problème.

6.2. TABLEAU D'ENTRETIEN

Calendrier d'entretien

Opérations	Fréquence des opérations				
	Avant chaque utilisation et toutes les 2 heures	Après utilisation	Tous les mois	Tous les ans	Si nécessaire
Vérifier visuellement l'état général de l'outil. Voir 6.3.2. Vérification visuelle de l'état général de l'outil, page 33.	X				
Vérifier le fonctionnement de la gâchette d'actionnement. Voir 6.3.3. Vérification des gâchettes, page 33.	X				
Nettoyer l'outil. Voir 6.4. Nettoyage, page 33.		X			
Graisser le renvoi d'angle. Voir 6.5.1. Graissage du renvoi d'angle, page 35.			X		
Graisser le réducteur moteur. Voir 6.5.2. Graissage du réducteur moteur, page 35.			X		
Faire contrôler l'outil par un distributeur agréé PELLENC. Voir 6.3.1. Révision annuelle, page 32.				X	X
Vérifier la batterie.	Se référer à la notice d'instructions de la batterie				

6.3. VÉRIFICATION

6.3.1. RÉVISION ANNUELLE

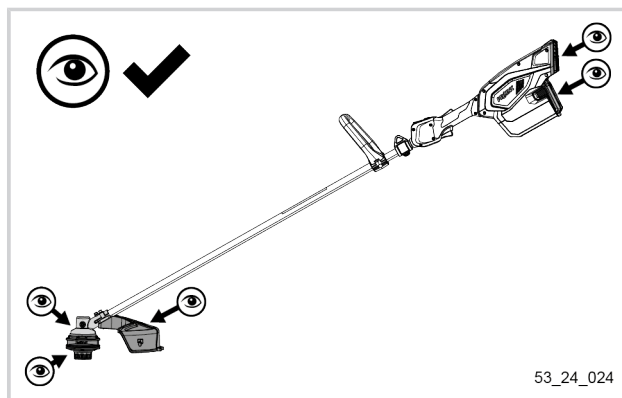
Important

© Faire réviser la machine toutes les 500 heures ou une fois par an minimum par un distributeur agréé PELLENC.

6.3.2. VÉRIFICATION VISUELLE DE L'ÉTAT GÉNÉRAL DE L'OUTIL

1. Vérifier l'état général de l'outil.*
2. Vérifier le niveau de la batterie. Recharger si nécessaire.
3. Vérifier l'outil de coupe au niveau de la fixation sur l'axe (absence de déformation ou d'usure).*
4. Vérifier l'état des sécurités machine (plaque de portage, carter de sécurité, renvoi d'angle).*
5. Vérifier l'état de la grille d'échappement d'air et de la grille d'admission.*
6. Vérifier que la grille d'échappement d'air et la grille d'admission ne sont pas obstruées.

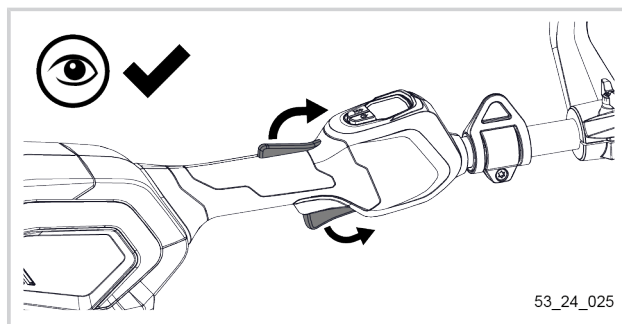
* Si une pièce semble endommagée, la faire remplacer par un distributeur agréé PELLENC.



53_24_024

6.3.3. VÉRIFICATION DES GÂCHETTES

1. Vérifier visuellement l'état des gâchettes.
2. S'assurer qu'aucun élément physique (type scotch, collier, etc.) n'empêche ou ne gêne le fonctionnement des gâchettes.
3. S'assurer du bon fonctionnement des gâchettes en les enfonçant.



53_24_025

6.4. NETTOYAGE

Important

La consommation d'énergie varie en fonction de l'état de propreté de l'outil.

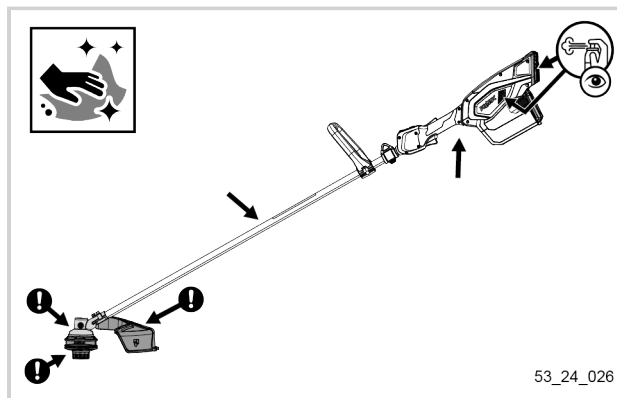
6.4.1. NETTOYAGE DE L'OUTIL



Avertissement

- Ⓢ Ne jamais utiliser de solvants (Trichloréthylène, White-Spirit, essence, etc) pour nettoyer l'outil.
- Ne pas utiliser un nettoyeur haute pression.

1. Nettoyer la surface de l'outil à l'aide d'un chiffon doux et humide.
2. Nettoyer le carter de sécurité.
Si besoin démonter le carter de sécurité (voir 4.4. Montage/démontage du carter de sécurité, page 19).
3. Nettoyer la tête de coupe.
Si besoin démonter la tête de coupe (voir 4.5.3. Démontage de la TAP CUT 3 de l'outil, page 22).
4. À l'aide d'un compresseur d'air (10 bars maximum), souffler l'outil, la grille et l'hélice pour limiter leur encrassement.
5. Vérifier que les trous de la grille d'échappement d'air et de la grille d'admission ne soient pas obstrués.



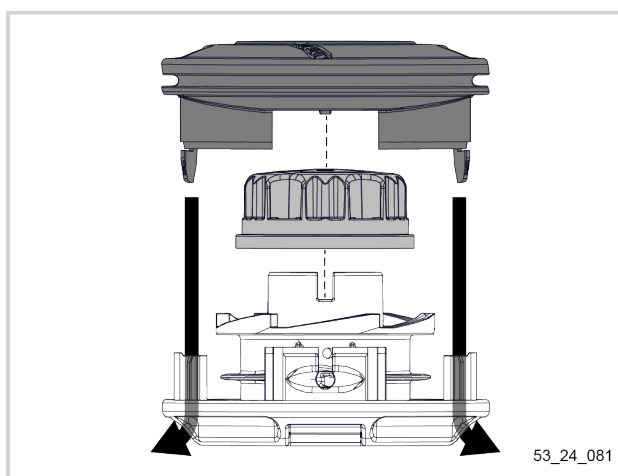
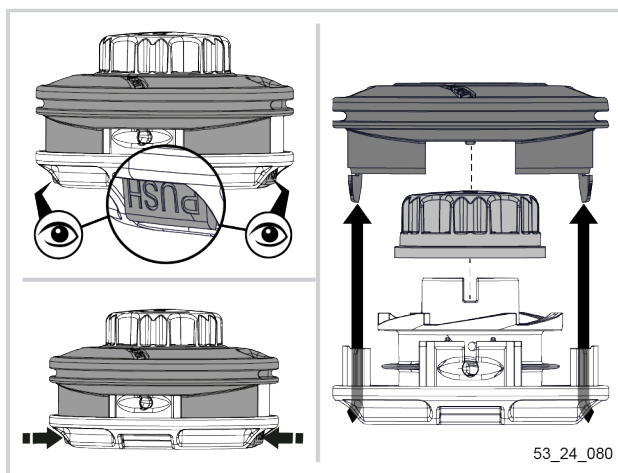
Important

Après nettoyage, bien laisser sécher l'outil avant de l'utiliser.

6.4.2. NETTOYAGE DE LA TAP CUT 3

Il est possible qu'après plusieurs utilisations, la tête de coupe TAP CUT 3 nécessite d'être nettoyée.

1. Appuyer simultanément sur les deux encoches situées de part et d'autre de la TAP CUT 3.
2. Déposer le couvercle et la partie centrale de la TAP CUT 3.
3. Nettoyer l'intérieur de la tête de coupe afin d'enlever les résidus d'herbe ou de fil qui peuvent empêcher le bon fonctionnement de l'outil.
4. Après avoir nettoyé l'intérieur de la tête, remettre en position la partie centrale.
5. Remettre en place le couvercle de la tête en veillant à aligner les encoches.

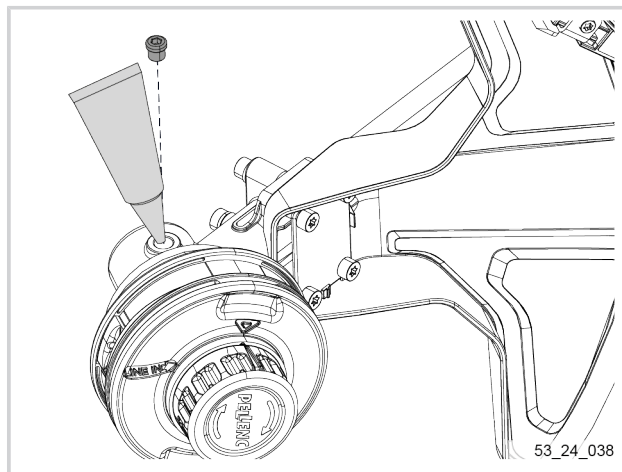


6.5. GRAISSAGE

6.5.1. GRAISSAGE DU RENVOI D'ANGLE

Fréquence 1 fois par mois ou toutes les 100 heures
Graisse Graisse PELLENC (référence 35749)

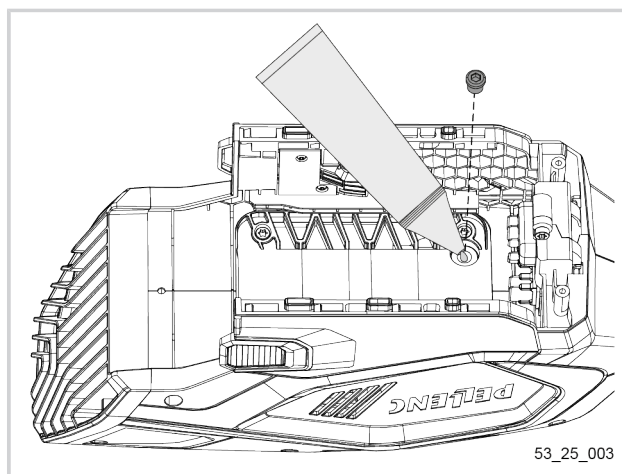
1. Desserrer et déposer la vis située sur le renvoi d'angle.
 ✕ clé Torx 25 fournie avec l'outil.
2. Appliquer 4 grammes de graisse.
3. Mettre en place et serrer la vis située sur le renvoi d'angle.
 ✕ clé Torx 25 fournie avec l'outil.



6.5.2. GRAISSAGE DU RÉDUCTEUR MOTEUR

Fréquence 1 fois par mois ou toutes les 100 heures
Graisse Graisse PELLENC (référence 35749)

1. Déposer le capot d'adaptation.
2. Déposer la vis du réducteur moteur.
 ✕ clé Torx 25 fournie avec l'outil.
3. Appliquer 4 grammes de graisse.
4. Mettre en place la vis du réducteur moteur et serrer.
 ✕ clé Torx 25 fournie avec l'outil.

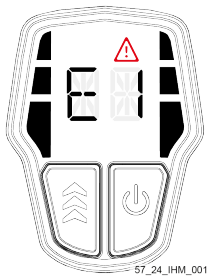
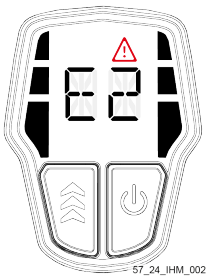
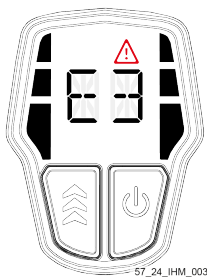
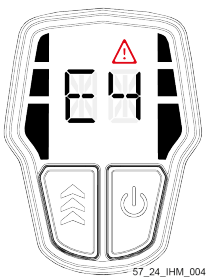
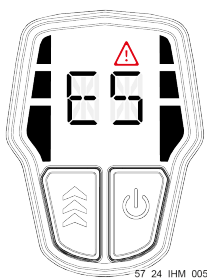
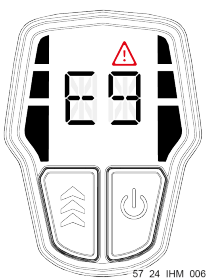
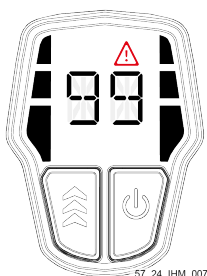


7. INCIDENTS ET DÉPANNAGE

Important

Pour tous les problèmes concernant la batterie, se référer à la notice d'instructions de la batterie. **PELLENC recommande de s'adresser à un distributeur agréé PELLENC dans tous les cas de panne.**

Description des codes erreur :

Erreur	Cause probable	Erreur	Cause probable
 57_24_IHM_001	Outil en surcourant	 57_24_IHM_002	Arrêt suite à une tension batterie basse
 57_24_IHM_003	Problème communication avec la batterie (ou batterie non reconnue)	 57_24_IHM_004	Arrêt suite à une température élevée
 57_24_IHM_005	Problème de communication avec l'IHM	 57_24_IHM_006	Problème gâchette d'actionnement
 57_24_IHM_007	Température outil élevée ou Tension batterie basse Gâchette de sécurité actionnée avant démarrage		

Note

La majorité des problèmes peuvent être résolus en redémarrant l'outil.

Symptômes du Coupe-herbe Excelion E LH :

Symptômes	Cause probable	Solutions	Réparateur
L'outil ne s'allume pas.	La pression sur le bouton marche/arrêt n'a pas été suffisante pour allumer l'outil.	Appuyer sur le bouton marche/arrêt jusqu'à allumage de l'outil.	Utilisateur
	La batterie n'est pas correctement connectée.	Vérifier la bonne connexion de la batterie. Si nécessaire : retirer et installer à nouveau la batterie jusqu'à entendre l'enclenchement des clips de verrouillage.	Utilisateur
	La batterie est déchargée.	Vérifier que la batterie ne soit pas complètement déchargée. Si nécessaire : recharger la batterie.	Utilisateur
	La température de l'outil est supérieure à 90°C.	Attendre que l'outil refroidisse.	Utilisateur
L'outil est allumé mais ne démarre pas.	L'outil est verrouillé.	Déverrouiller l'outil.	Utilisateur
	La gâchette ne fonctionne plus.	Changer la gâchette.	Distributeur agréé PELLENC
L'outil réduit sa vitesse d'utilisation.	L'outil était en vitesse 3 et sa température est devenue supérieure à 94°C.	Continuer le travail en vitesse 2 ou attendre que l'outil refroidisse.	Utilisateur
	L'outil était en vitesse 2 et sa température est devenue supérieure à 97°C.	Continuer le travail en vitesse 1 ou attendre que l'outil refroidisse.	Utilisateur
L'outil refuse de passer en vitesse 3.	L'outil a atteint sa limite en température.	Continuer le travail en vitesse 2 ou attendre que l'outil refroidisse.	Utilisateur
L'outil refuse de passer en vitesse 2.	L'outil a atteint sa limite en température.	Continuer le travail en vitesse 1 ou attendre que l'outil refroidisse.	Utilisateur
L'outil s'arrête en cours d'utilisation.	La gâchette ne fonctionne plus.	Changer la gâchette.	Distributeur agréé PELLENC
	Inactivité de plus d'une minute de l'outil.	Allumer à nouveau l'outil.	Utilisateur
	L'outil a atteint sa limite en température.	Attendre que l'outil refroidisse.	Utilisateur
	La batterie est déchargée.	Recharger la batterie (si inférieure à 10%).	Utilisateur
L'outil fait un bruit inhabituel ou vibre anormalement.	Tête de coupe endommagée	Vérifier l'état de la tête de coupe. Si nécessaire : changer la tête de coupe.	Utilisateur
	Pièce de maintien de la tête de coupe endommagée	Vérifier l'état de la pièce de maintien de la tête de coupe. Si nécessaire : faire changer la pièce de maintien de la tête de coupe.	Distributeur agréé PELLENC
	Axe moteur endommagé	Vérifier l'état de l'axe moteur. Si nécessaire : changer l'axe moteur.	Distributeur agréé PELLENC

8. REMISAGE ET TRANSPORT

8.1. TRANSPORT DE L'OUTIL

Important

Ne jamais transporter ni la machine ni la batterie par le cordon électrique.

- Éteindre l'outil. Voir 5.3. Arrêt de l'outil, page 28.
- Déconnecter la batterie. Voir 4.7. Déconnexion de la batterie E à l'outil, page 24.
- S'assurer que l'outil et la batterie soient emballés et correctement calés dans le véhicule de transport.

8.2. STOCKAGE TEMPORAIRE

1. Éteindre l'outil. Voir 5.3. Arrêt de l'outil, page 28.
2. Déconnecter la batterie. Voir 4.7. Déconnexion de la batterie E à l'outil, page 24.
3. Si stockage en fin de journée, effectuer les opérations d'entretien journalier.
4. Stocker l'outil en lieu sûr, hors d'atteinte des enfants et des personnes non autorisées.
5. Stocker la batterie, se référer à la notice d'instructions de la batterie.

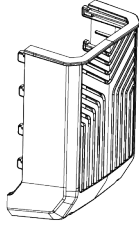
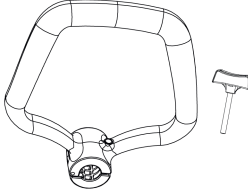
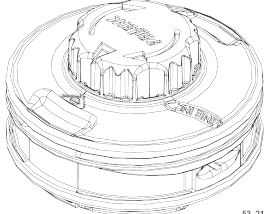
8.3. REMISAGE DE L'OUTIL

Important

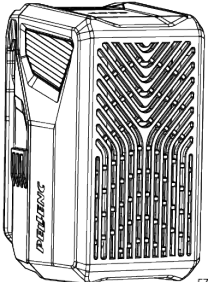
- En cas de stockage prolongé, graisser l'axe de sortie du renvoi d'angle (se référer à la 6.5. Graissage, page 35).
- Toujours stocker un outil propre et une batterie suffisamment chargée (se référer à la notice d'instructions de la batterie).
- Le Coupe-herbe Excelion E LH doit être stocké à l'abri de la chaleur, de la poussière et de l'humidité à une température ambiante comprise entre **+ 10 °C (50 °F) et + 35 °C (95 °F)**.
- Respecter la plage de température ambiante pour le stockage de la batterie et de son chargeur. Il est recommandé de stocker la batterie et le chargeur à une température comprise entre **+ 10 °C (50 °F) et + 35 °C (95 °F)**.
- L'outil et la batterie doivent être conservées dans leur emballage d'origine, dans un endroit sec et hors de la portée des enfants.

9. ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES

9.1. ACCESSOIRES INCLUS

Désignation	Référence	
Capot d'adaptation pour batterie 400 E		 57_24_033
Poignée ronde		 53_20_282
Tête de coupe TAP CUT 3 (Voir 9.3. Fils TAP CUT, page 40 pour consulter la liste des fils compatibles avec la TAP CUT 3)	57276	 53_21_276
Sangle de portage	133937	 57_24_035

9.2. ACCESSOIRES EN OPTION

Désignation	Référence	
Batterie 400 E	57334	 57_24_032

Désignation	Référence	
Sac de protection		 53_20_001

9.3. FILS TAP CUT

Désignation	Diamètre	Longueur à +/- 1%	Référence
Coque de fil	Ø 2.0 mm	- m	

10. LES GARANTIES

10.1. GARANTIES GÉNÉRALES

10.1.1. GARANTIE LÉGALE

10.1.1.1. GARANTIE CONTRE LES VICES CACHÉS

Indépendamment de la garantie commerciale prévue à l'article II, l'article 1641 du Code civil dispose que « le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis ou en aurait donné un moindre prix s'il les avait connus ».

Article 1648 du Code civil « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

10.1.1.2. GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ

Article L.217-4 du Code de la consommation Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L.217-5 du Code de la consommation « Le bien est conforme au contrat » :

- S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
 - s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
 - s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
- Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L.217-12 du Code de la consommation « l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

La garantie légale de conformité ne s'adresse qu'aux consommateurs et non aux clients professionnels.

10.1.2. GARANTIE COMMERCIALE PELLENC

10.1.2.1. CONTENU

10.1.2.1.1. GÉNÉRALITÉS

En sus des garanties légales, les clients utilisateurs bénéficient de la garantie commerciale sur les produits PELLENC couvrant l'échange et le remplacement des pièces reconnues hors d'usage, par défaut d'usinage, par défaut de montage ou par vice de matière, quelle qu'en soit la cause.

La garantie forme un tout indissociable avec le produit vendu par PELLENC.

10.1.2.1.2. PIÈCES DÉTACHÉES

La garantie commerciale couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre à l'exclusion de certaines pièces détachées de chaque produit remis à la livraison.

10.1.2.2. DURÉE DE LA GARANTIE

10.1.2.2.1. GÉNÉRALITÉS

Les produits PELLENC sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC ainsi que des produits robotiques PELLENC, et pour une durée de un an (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

10.1.2.2.2. PIÈCES DÉTACHÉES

Les pièces détachées PELLENC remplacées dans la cadre de la garantie du produit, sont garanties au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison du produit PELLENC au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

Dans le cas des produits connectés à une batterie PELLENC, les pièces détachées remplacées dans le cadre de la garantie du produit après le 12ème mois d'utilisation, sont garanties pour une durée de un (1) an.

10.1.2.2.3. EXCLUSION DE GARANTIE

Sont exclus de la garantie commerciale les produits qui ont fait l'objet d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions et à des fins différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la présente notice d'utilisation.

Elle ne s'applique pas non plus en cas de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou en cas de transformation du produit. Sont également exclus de la garantie les produits ayant fait l'objet d'une altération, transformation ou modification par le client utilisateur.

Les pièces d'usures et/ou les consommables ne peuvent pas faire l'objet de garantie.

10.1.2.3. MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE COMMERCIALE

10.1.2.3.1. MISE EN SERVICE DU PRODUIT ET DÉCLARATION DE MISE EN SERVICE

Concomitamment à la vente, le DISTRIBUTEUR et/ou le client utilisateur s'engage à **remplir intégralement le formulaire informatique de l'activation de la garantie** sur l'espace Pellenc Service.

L'activation de la garantie sera toujours demandée au DISTRIBUTEUR afin de démontrer la bonne exécution des obligations d'information étant à sa charge envers le Client. La responsabilité du DISTRIBUTEUR pourra éventuellement être mise en cause si l'origine de l'accident provenait d'un défaut de conseil provoqué par lui-même.

L'activation de la garantie permet également d'activer la garantie commerciale, sans quoi, aucune garantie commerciale ne pourra être prise en charge par PELLENC. Le DISTRIBUTEUR devant par conséquent en assurer seul la charge financière sans pouvoir répercuter le coût de son intervention au titre de la garantie sur le Client.

10.1.3. SERVICE APRÈS-VENTE PAYANT

10.1.3.1. GÉNÉRALITÉS

Font l'objet d'un service payant, même pendant la période de garantie légale et commerciale, les défaillances, pannes, casses, résultant d'une mauvaise utilisation, négligence ou mauvais entretien de la part du client utilisateur mais aussi les défaillances résultant d'une usure normale du produit. Font également partie des prestations relevant du service après-vente les réparations hors garantie légale et commerciale comme par exemple l'entretien, les réglages, diagnostics en tout genre, nettoyages sans que cette liste ne soit exhaustive.

10.1.3.2. PIÈCES D'USURE ET CONSOMMABLES

Les pièces d'usure et les consommables relèvent également du service après-vente.

10.1.3.3. PIÈCES DÉTACHÉES

Le service après-vente payant couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre et hors période de garantie légale ou commerciale.

En cas de remplacement de pièces détachées d'origine PELLENC dans le cadre du service après-vente, celles-ci bénéficieront d'une garantie commerciale d'un an, à compter de la date de monte.

11. DÉCLARATIONS DE CONFORMITÉ

11.1. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ : EXCELION E LH

FABRICANT / PERSONNE AUTORISÉE A CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELENC
ADRESSE	Quartier Notre-Dame, Route de Cavaillon CS 10047, 84120 Pertuis, France

Par la présente, nous déclarons que la machine désignée ci-après :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	COUPE HERBE		
FONCTION	ENTRETIEN DES ESPACES VERTS		
NOM COMMERCIAL	EXCELION E		
TYPE	EXCELION E		
MODÈLE	EXCELION E LH		
N° DE SÉRIE	53Z00001 - 53Z9999	53A00001 - 53A49999	53B00001 - 53B49999

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable :

- Directive 2006/42/CE
- Directive 2014/30/UE
- Directive 2011/65/EU
- Règlement (REACH) No 1907/2006
- Directive 2012/19/UE
- Directive 2000/14/UE

Les normes suivantes ont été utilisées en partie ou en totalité :

- EN 60335-1:2012 + A11:2014 + A13:2017 + A1:2019 + A2:2019 + A14:2019 + A15:2021 + A16:2023
- EN 50636-2-91:2014
- EN ISO 11806-1:2022
- EN 62841-1:2015 + A11:2022
- FprEN IEC 62841-4-4:2020 / FprAA:2021
- EN IEC 55014-1:2021
- EN IEC 55014-2:2021
- EN ISO 12100:2010

Niveaux de puissance acoustique :

- Niveau de puissance acoustique mesuré L_{WAm} : 94.4 dB (A)
- Niveau de puissance acoustique garanti L_{WAgr} : 95 dB (A)

Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/CE annexe V.

Signé par et au nom de :
Pascal MOULINIER
Directeur Ingénierie Groupe

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pascal Moulinier', with a stylized flourish at the end.

PERTUIS, le 25/04/2025

PELLENC

   www.pellenc.com

PELLENC
Quartier Notre Dame - 84120 Pertuis (France)

